

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 182

Octobre - novembre - décembre 1996

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT :	
Le palais Bouquiquant, par Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue	4
Langues de cheval, bottes et culottes, par Jean de LASSALLE	5
Travaux terminologiques	7
Du néologisme correct ou « politiquement correct » ?, par Claude BRÉVOT DROMZÉE	8
Remonter le temps... descendre les rivières, par Pierre-Louis MALLEN	10
Tout n'est pas perdu, par Charles DONAUDY	12
À chaque pays sa spécialité, par Janet RAFFAILLAC	13
Parlons du calendrier, par Jacques PÉPIN	14
Tant crie-t-on <i>deux mil</i> qu'il vient, par Joseph SANS	16
Agir ? :	
L'orthotypographie : une extrême précision mêlée de byzantinisme..., par Jean-Pierre COLIGNON	18
Thème et version, par Philippe OBLIN	25
Anniversaire :	
Centenaire de sa mort, mais Verlaine vit encor !, par Jean TRIBOUILLARD	27
Humeur/humour :	
Y a pas bon français, Missié Ministre Éducation, par Philippe BOUVARD	30
Halte au bilinguisme, par Pierre MAILLARD	32
Des agences pour informer en français, par Ange BIZET	34
En avant : marches, par Claude KOCH	37
De l'usure des mots, par Jean TRIBOUILLARD	38
Jeux de mots, par Philippe LASSERRE	40
La langue française pour un écrivain : Dominique JAMET	41
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
La Délégation à la langue française de Suisse romande, par Étienne BOURGNON	44
De l'Alliance française en Belgique, par Jean-Pierre de LAUNOIT	47
Le français aux Jeux olympiques, par Yves BERGER	50
Du pain sur la planche, par Bernie de TOURS	53
Carnet de voyage en Roumanie, par Marceau DÉCHAMPS	54
En bref	56
NOUVELLES PUBLICATIONS, par Jacques PÉPIN et Janet RAFFAILLAC	58
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XX

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 1996 - 4

LE MOT DU PRÉSIDENT

LE PALAIS BOUQUINQUANT

J'ai longtemps rêvé sur le mot alcool. C'est un très beau mot ; j'oserai presque dire un mot grisant. Apollinaire était de mon avis, je suppose, puisqu'il s'en servit comme titre d'un recueil de poèmes. Ma rêverie était teintée de tristesse. Je me demandais quand on allait dire « alcoule ». Cela arrivera assurément, puisque le langage anglo-saxon prononce ou le double o, et que la moutonnerie (ou moutonnité) française commence à faire de même.

Durant les grandes querelles sur la réforme de l'orthographe, j'eusse aimé que les ardents réformateurs se préoccupassent des mots étrangers qui sont de plus en plus nombreux dans notre langue, mais ils ne s'attaquèrent, hélas ! qu'à nos vieux mots vénérables : ils leur enlevèrent leurs accents circonflexes et leurs lettres prétendument inutiles, comme on arrache des statues ou des mascarons à une façade classique.

Pourtant, il y avait à faire avec des vocables exotiques tels que « look », « cool », « business », « show », « clash », « crash », « patchwork », « jackpot », « feeling », « roots ». Ce serait une excellente idée, à mon avis, de les transcrire phonétiquement. Cela donnerait : louque, coule, chaud, crache, routes, etc. En d'autres termes, cela leur enlèverait leur magie, et personne ne voudrait plus les employer.

Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas subir le même traitement aux noms propres, qui se compliquent d'année en année. Ainsi Isaac, qui était fort simple, s'écrit à présent « Yitzhak », Formose « Taïwan », Tiflis, qui ne dérangeait personne, « Tbilissi », qui n'est pas facile à épeler. Il faut remplacer le Kh du colonel Khadafi par un R, puisque son nom, à en croire les présentateurs de télé, se prononce « Radafi ».

Dans ce domaine, nous avons un grand exemple : celui de nos aïeux, qui transcrivaient selon les exigences de leur gosier les mots étrangers ayant franchi plus ou moins légalement nos frontières.

Que c'est charmant, mon Dieu, le riding-coat naturalisé en redingote, le bowling green en boulingrin et le duc de Buckingham en Bouquiquant. Le palais Bouquiquant, à Londres, nous serait aussi familier que la colonne Vendôme si nous consentions encore à l'appeler ainsi.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

**Le président Jean Dutourd,
le conseil d'administration
et toute l'équipe
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.**

Toute notre reconnaissance aux
Éditions du Rocher,
qui, en renouvelant leur abonnement et leur adhésion à
DLF,
ont fait un don en faveur de notre association.
Leur grande générosité est un encouragement précieux.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

GÉRABLE adj. xx^e siècle. Dérivé de *gérer*.

Qui peut être géré. *Cette entreprise n'est plus gérable.*

Cet adjectif appelle les mêmes réserves d'emploi que le verbe *gérer* (voir ce mot).

GÉRER v. tr. (se conjugue comme *céder*.) xv^e siècle. Emprunté du latin *gerere*, « porter, administrer, faire, exécuter ».

Administrer pour le compte d'une autre personne, d'une collectivité, d'une entreprise, etc., ou, par ext., pour son propre compte. *Gérer une tutelle. Gérer un domaine, un établissement. Gérer les stocks, le budget d'une entreprise. Un patrimoine bien géré, mal géré. Mal gérer ses affaires.* Expr. fig. *Gérer une crise, une pénurie*, y faire face par des moyens empiriques.

On ne peut gérer que des biens matériels ou ce qui peut y être assimilé.

L'emploi extensif de ce verbe à d'autres domaines, comme dans « gérer un divorce, une maladie, un échec », etc., est de très mauvaise langue et doit être proscrit.

GHETTO (se prononce *guetto*) n. m. xvi^e siècle, *ghetto*. Emprunté du vénitien *ghetto*, « fonderie », nom d'une petite île de Venise où les juifs furent assignés à résider, dérivé de *ghettare*, « jeter ».

1. Dans certaines villes européennes, quartier où résidaient les juifs, par choix ou par obligation. *Le ghetto de Venise. Le ghetto de Florence, de Prague. L'insurrection du ghetto de Varsovie au printemps de 1943.*

2. Par ext. Quartier où une communauté vit isolée du reste de la population, dans des conditions généralement misérables. *Les ghettos noirs des grandes villes américaines.*

On n'étendra pas le sens de ce terme jusqu'à lui faire désigner l'isolement volontaire d'une communauté.

GONFLABLE adj. xx^e siècle. Dérivé de *gonfler*.

Qui peut être gonflé ; qui ne peut être utilisé ou qui n'est efficace qu'après avoir été gonflé. *Ballon gonflable. Matelas gonflable. Canot de sauvetage gonflable. Coussin gonflable, sac gonflable*, dispositif de sécurité situé sur le volant ou la planche de bord d'une automobile, et qui, en cas de choc, se gonfle automatiquement pour protéger le conducteur ou les passagers (**ces expressions doivent être préférées à l'anglais *Airbag***).

* Extraits du fascicule GENDRE à GRAMMAIRE (6 juin 1996) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

LANGUES DE CHEVAL, BOTTES ET CULOTTES



Cavalier moi-même, j'ai fort apprécié, dans votre numéro 178, l'article consacré par René Bidard au vocabulaire équestre et à ses incidences sur le langage courant. Au terme de cette plaisante étude, l'auteur se déclare reconnaissant envers ceux qui voudront bien lui apporter quelques compléments. Je me prêterai donc volontiers à son manège.

Pour rester au chapitre des bottes, je voudrais signaler l'expression *sortir dans la botte**, utilisée par les polytechniciens.

Mais, grimpons d'un étage en passant des bottes à la culotte. Je me suis toujours étonné de l'expression *culotte de cheval*. À mon avis, on devrait dire *culotte d'équitation*, comme on parle de *veste de sport*, de *pantalon de ski* ou de *slip de bain*. En 1978, la municipalité de Bruges a obligé les cochers de fiacre à munir leurs chevaux d'un caleçon bouffant destiné à recueillir le crottin, afin que celui-ci ne souille plus les rues de la ville. En lisant cette information dans la presse de l'époque, je me suis écrié : « Voilà enfin de vraies culottes de cheval ! »

Beaucoup de gens utilisent l'expression *culotte de cheval* pour désigner une culotte s'arrêtant au-dessous du genou. Comme la *culotte de cour*, vêtement très collant porté avec des mi-bas dans les cérémonies des rares monarchies subsistantes, en particulier celle d'Angleterre. C'est aussi le cas pour la *culotte de marche* portée, entre les deux guerres, par tous les fantassins de France et la majorité des chasseurs civils. La *culotte de cheval* exige une confection particulière pour éviter le moindre pli sur la face interne de la cuisse et du genou, tout en assurant un maximum d'aisance au cavalier lorsqu'il a les jambes écartées de part et d'autre de sa monture. Sous l'Ancien Régime, tous les hommes portaient une *culotte de marche*. De là vient l'expression « c'est elle qui porte la culotte », pour désigner une femme

* C'est-à-dire dans les premiers rangs d'une promotion (NDLR).

qui a pris en main la direction de son ménage. Au XVIII^e siècle, les hommes du peuple se mirent à porter le pantalon, moins onéreux que la culotte parce que moins difficile à confectionner. Ils y gagnèrent le surnom de sans-culottes, que la Révolution française a immortalisé.

Une faute de français très répandue aujourd'hui est l'utilisation des mots *pantalon* et *culotte* à la place l'un de l'autre. Il y a pourtant un moyen mnémotechnique, sans rapport avec l'étymologie, pour se souvenir que le *pantalon pend sur le talon*, tandis que la culotte s'arrête beaucoup plus haut, au moins à mi-mollet.

Jadis, les femmes pratiquaient l'équitation non sur une selle, mais sur un bât, où elles étaient assises les épaules parallèles au sens de la marche et les deux jambes pendant l'une contre l'autre d'un même côté du cheval. Cette position avait l'inconvénient de souligner aux yeux de tous l'infirmité de celles qui avaient une jambe plus courte que l'autre. C'est pourquoi Catherine de Médicis, qui était boiteuse, inventa la monte dite *en amazone*. Monte qui, en dépit de son nom, semble n'avoir aucun rapport avec le style équestre des femmes guerrières de l'Antiquité. Cette nouvelle mode n'avait qu'un inconvénient : soulevée par le vent du galop, la robe de l'amazone ouvrait parfois des aperçus coquins sur une gracieuse jambe gauche. Depuis l'invention de la minijupe, les cuisses des femmes sont tombées dans le domaine public. Mais, au XVI^e siècle, la simple vue d'une cheville féminine était considérée comme profondément choquante. Aussi, pour sauvegarder la pudeur des amazones, on inventa un sous-vêtement féminin qui allait devenir le pantalon. Initialement destiné aux amazones, ce sous-vêtement fut peu à peu adopté par toutes les femmes de la bonne société. Sur les gravures du siècle dernier, on peut encore voir assez souvent des bas de pantalon bordés de dentelle, dépassant sous l'ourlet d'une jupe à crinoline.

Pour mieux amuser ses spectateurs, un comique italien du nom de Pantaloni eut l'idée de se produire sur scène habillé d'un sous-vêtement féminin. De là sont nés les mots *pantalon* et *pantalonnade*.

Cela n'empêche qu'à côté de la *culotte de cheval* il existe aussi un, ou, plus exactement, deux *pantalons de cheval*. Ce qui n'est après tout qu'un retour aux sources. Le *pantalon de cheval* se caractérise par la présence d'un sous-pied qui empêche le tissu de remonter le long de la jambe du cavalier, dont la stabilité risquerait, sans cela, d'être compromise. Le plus ancien pantalon de cheval est le *pantalon basané*, de même coupe que le pantalon ordinaire, dont il diffère par un renfort

de basane plus ou moins important avec, éventuellement, un bas de cuir formant fausse botte. Ce pantalon a été porté, jusqu'en 1898, par toutes les troupes à cheval de l'armée française. De création plus récente, l'autre *pantalon de cheval* a été inventé par les officiers anglais de l'armée des Indes, pour avoir moins chaud lorsqu'ils jouaient au polo en période de grosses chaleurs. C'est pourquoi ce pantalon porte un nom indien : *jodhpurs*. Il se caractérise par un galbe du haut de la jambe identique à celui de la culotte de cheval.

Je vois que j'ai laissé ma plume s'emballer dans un dédale de considérations vestimentaires, il est temps que je la reprenne sur le *mors de bride*. Mais M. Bidard nous avait ouvert une perspective dans laquelle je me suis engouffré au *grand trot*, à moins que ce ne soit *au trot de maquereau*. Cette dernière expression se référait à l'allure des chevaux sélectionnés par les mareyeurs de Boulogne pour véhiculer des cargaisons de poissons qui devaient arriver à Paris dans le plus grand état de fraîcheur possible.

Comme René Bidard, je ne prétends pas avoir fait œuvre exhaustive. Et il reste encore un large domaine à explorer dans le vocabulaire lié au cheval ou issu de son utilisation.

Jean de LASSALLE

Travaux terminologiques*

La commission ministérielle de terminologie économique et financière propose :

VENTE-CHOC (pour *hard selling*), synonyme VENTE AGRESSIVE, technique de vente faisant appel à des arguments financiers forts.

VENTE PERSONNALISÉE (pour *soft selling*), technique de vente faisant appel à des arguments adaptés à la personne de l'acheteur.

COIN SOCIAL (pour *wedge*), écart entre la charge salariale supportée par l'employeur et le revenu salarial perçu par le salarié.

PISTAGE (pour *tracking*), action de pister la marchandise ou le véhicule en cours de transport.

* Extrait de la *Lettre du français des affaires*, n° 44, août 1996.

DU NÉOLOGISME

CORRECT OU « POLITIQUEMENT CORRECT » ?

Linguistiquement, le néologisme se définit comme « le processus par lequel le lexique d'une langue s'enrichit ⁽¹⁾ » ; cela ne va pas sans le respect de certaines conditions d'invention : s'il ne s'agit pas de l'emploi nouveau d'un mot préexistant ⁽²⁾, le nouveau vocable est obtenu soit par dérivation ou composition (*dangereosité, osmothèque*), soit par emprunt (*réservation*, au-delà du sens de « réserver un droit dans un contrat »).

Le néologisme, c'est aussi une affaire de sentiment — celui des usagers, qui reconnaissent ou non l'intégration du mot. Qu'en est-il de certains vocables qui émaillent les discours de nos élus politiques ?

Durant la grève (certains parleraient des « événements ») de décembre 1995, la volonté de renouer le **dialogue social** a été plusieurs fois émise, comme marque de bonne volonté à l'intention des « partenaires sociaux », médiateurs entre le peuple et les gouvernants ! Le « dialogue social » est d'un effet apaisant, permettant de rêver à un échange convivial, idéal, avec toute la société française, dépassant la notion de « négociation » à laquelle conduit tout mouvement de revendication.

L'objectif d'un **mieux-être** procède de la même intention : si le « bien-être » se réfère (en partie) à la satisfaction des besoins matériels (une forme de confort, voire d'aisance), le « mieux-être » fait allusion au malaise social, à la crise des valeurs caractérisant notre fin de siècle. Certes, le vocable n'est pas nouveau ; ses connotations, quant à elles, relèvent de ce qui est comportemental, invitant à « être » **plutôt** qu'à « avoir ».

Autre domaine, source de problèmes et de... néologismes : le terrorisme et sa contre-attaque, le plan **Vigipirate**. Le terme est intéressant, incluant à la fois l'idée de surveillance (vigilance « simple » ou « renforcée »), de vigie et de vigile ; fabriqué par composition, il est du type *agent/cible*, à l'instar de *tue-mouches*

ou encore *attrape-nigaud* ! S'il faut déplorer son emploi, c'est parce qu'il fait allusion à une réalité dont on se passerait bien. C'est parce que, linguistiquement, le terme a été adopté que deux autres notions — calquées sur celui-ci — ont été proférées : il avait été question, en février dernier, de l'élaboration d'un plan **Vigisecte**. Si les pouvoirs publics restent vigilants sur l'emprise des sectes, la greffe lexicale, elle, n'a pas pris. Il n'en est pas tout à fait de même pour le plan **Vigibanlieue**, dont les médias ont été le porte-voix. Soulignons la dangerosité (!) du terme, risquant de donner de la banlieue (par calque sur *Vigipirate*) une image définitivement péjorative : celle d'un repaire de hors-la-loi, de malfrats ! Il est vrai que c'est surtout au pluriel que le terme banlieue est empreint de connotations négatives, ces zones « suburbaines posant souvent des problèmes sociaux » (Robert).

À nous de rester vigilants sur les débordements, tant sociologiques que linguistiques ; loin de nous l'idée — pourtant — de proposer un plan « *Vigilangue* » !

Claude BRÉVOT DROMZÉE

Section de Champagne-Ardenne

(1) *Le Petit Robert*, 1994.

(2) Par exemple, le mot *coordonnées*, passé du sens mathématique (*coordonnée*), acquis depuis Leibniz (1690), au sens « logistique » : « renseignements permettant d'atteindre une personne, un organisme », depuis environ 1960 (d'après Grevisse).



REMONTER LE TEMPS... DESCENDRE LES RIVIÈRES

Il y a quatre ans, le 6 juin 1992, j'écrivais à M. Jacques Boutet, alors président du CSA et homme soucieux du langage, pour dénoncer de mauvaises habitudes des « parleurs » de l'audiovisuel.

J'avais notamment repéré sur TF1, le 3 juin 1992, à 13 h 30, une expression condamnable qui me parut à peu près inédite ; je la commentai ainsi :

Un sport nouveau (descente de torrents en tenue d'homme-grenouille et avec les techniques de l'alpinisme) est appelé « cañoning », mot monstrueux, hispano-anglais (avec un tilde, parfois remplacé par un y, « canyoning »). Cette activité est très récente, son nom aussi ; il est temps d'arrêter la propagation de ce mot, sinon on nous objectera que l'habitude est prise, et nous devons combattre des années pour le chasser, comme nous avons fait pour la scorie « Time ! », enfin éliminée des arbitrages du tennis [...]. Il ne m'appartient pas d'inventer le nom de ce que d'autres créent, mais je peux faire des suggestions : si l'on tient à partir de cañon (embelli par les images prestigieuses du Colorado), on pourrait dire « cañonnade », avec le verbe « cañonner » ; on pourrait aussi prendre comme racine torrent ou s'inspirer du mot bien français dévalaison, « action de dévaler ou son résultat, en parlant des poissons » ; pourquoi pas aussi des hommes-grenouilles ? Parce que, diront les couards [...], ing ça fait plus chic, plus « in ». Sentiment absurde qui nous a valu des merveilles comme sporting, parking, marketing, shopping (que les Québécois disent « magasinage », sponsoring (alors que « sponsorat » serait admissible), forcing et doping (récemment condamnés par la commission de terminologie du sport), zapping (en québécois, « pitonnage ») et autres horreurs. Donc, cher Président, tordons le cou à « cañoning ».

Quatre ans après, où en sommes-nous ? Le 30 juin 1996, à 13 h 58, sur TF1 aussi (mais cette chaîne n'a pas l'exclusivité ; c'était d'ailleurs dans une publicité), j'ai réentendu « cañoning » ; pour vanter une boisson, on montrait des hommes-grenouilles dévalant une cascade... Franchement, je regrette ma « dévalaison ». Les commissions de terminologie sont en réorganisation ; depuis très longtemps, celle du sport n'a pas été réunie. Sinon, je lui aurais proposé ce mot ; si j'avais été suivi (ce qui est probable) et si quelques journalistes avaient employé l'expression (ce qui ne l'est guère), l'Académie française, dont le rôle est de « constater l'usage » (le bon), aurait pu enregistrer ce sens dérivé des poissons aux nageurs ;

maintenant, elle a dépassé la lettre *D*. *Dévalaison* n'est pas cité ; mais la définition de *dévaler* rend bien compte du sport nouveau, « Aller du haut vers le bas à vive allure [...] : *Les cascades dévalent de la montagne*. [...]. *Il a dévalé les escaliers quatre à quatre*. » Néanmoins, il est encore temps : si, d'ici la fin du siècle, on notait dans quelques textes un succédané correct au monstre hispano-anglais, la Française (comme on dit avec une déférente familiarité au quai Conti) pourrait l'ajouter dans l'exemplaire définitif de son édition en cours de révision.

Pierre-Louis MALLEN
Cercle Pierre-de-Coubertin

Amis lecteurs, pour Øpargner un peu de peine l'Øquipe de
secrØtariat surchargØe de travail,
et lui Øviter de vous adresser un rappel,
ayez l'extrØme gentillesse de noter la date
de votre abonnement et de le renouveler spontanØment.
Nous vous en saurons grØ.

TOUT N'EST PAS PERDU

Parmi nos sujets d'alarme, on le sait, figure en bonne place l'acharnement avec lequel les médias nous imposent chaque jour de nouveaux anglicismes, à tort et à travers et nonobstant toutes les lois. On a pu ainsi voir dernièrement les « rollers » et les « funboards » bouter littéralement dehors nos patins à roulettes et nos planches à voile, qui ne méritaient certes pas un tel sort.

Le courant semble si irrésistible qu'on est tenté par l'idée que toute lutte est devenue impossible.

Et cependant, si extraordinaire que cela puisse paraître, une évolution en sens inverse, encore bien modeste il est vrai, est en cours depuis des années déjà.

En effet, sans qu'on y prenne garde, un certain nombre d'expressions anglaises implantées de plus ou moins longue date dans la langue française sont en train de tomber en désuétude.

Qui se souvient encore du « high life » tant vanté à la Belle Époque, avec ses palaces aujourd'hui bien démodés ?

Les « waterproofs » d'antan ainsi que les « trench-coats » qui leur avaient succédé sont redevenus de simples imperméables.

Les « dancings » des Années folles ont disparu avec les « fox-trots » qu'on y dansait et ont été tout bonnement remplacés par des bals publics, voire des discothèques... Oubliés de même les « tea-rooms » de naguère, qui ne sont plus que des *salons de thé*, où nul n'aurait plus l'idée d'aller prendre un « five o'clock ».

Le « lunch » traditionnel des grandes réceptions est désormais remplacé par un buffet plus ou moins campagnard.

On a perdu également le souvenir du cher « pick-up » qui animait nos « surprises-parties » d'avant-guerre, devenues des surboums ou quelque chose d'approchant.

Dans le domaine des voyages, l'image des derniers « steamers » s'est bien estompée, et, quant aux « sleepings » du temps des madones, ils ne sont plus que de simples wagons-lits (ce qui est encore, à vrai dire, un demi-anglicisme).

On pourrait citer d'autres exemples, tel notre bon vieux « water-closet », si bien ancré dans nos traditions, qui recule de jour en jour devant les toilettes...

Allons, tout n'est pas perdu ! Encore un petit effort, et le français sera sauvé.

Charles DONAUDY

Section de Marseille

À CHAQUE PAYS SA SPÉCIALITÉ

Quand j'étais petite fille, dans mon Londres natal, ma mère m'inscrivit au cours de danse classique (ballet classes). C'est là que j'appris à faire des pliés et des dégagés. La danse classique ayant vu le jour à la cour de Louis XIV, la technique est restée telle quelle, et les termes français sont devenus universels.

À l'âge de huit ans, je commençai à étudier le piano. Les partitions portaient des indications en italien. Je devais jouer *lento* ou *moderato*, et parfois répéter le morceau *da capo al fine*. Je trouvais cela tout naturel. Le français était la langue de la danse, l'italien celle de la musique.

Et l'anglais ? À quel noble usage était destinée ma langue maternelle ? Adolescente, j'appris le tennis. Les termes étaient en anglais. C'était donc la langue du sport ; du moins je le croyais... jusqu'au jour où quelques puristes, quelques fanatiques francophones, décidèrent qu'en France il messeyait (j'adore ce verbe) d'employer des mots venus d'ailleurs.

J'aurais trouvé inélégant de faire un *knees-bend* à la place d'un *plié*. Un prélude de Chopin exécuté *slowly* aurait eu pour moi moins de charme que le même morceau joué *lento*. Et quand, au cours d'un match de tennis, mon service frôle le haut du filet, je ne souhaite pas entendre *filet*, mais *let*.

Cependant, s'il est admis, dans certains cercles, que des mots anglais soient utilisés, je demanderai instamment à ces utilisateurs de recourir aux termes corrects. « *Tennisman* » et « *rugbyman* » n'existent pas en anglais, et le « *goal* » désigne le point qu'on marque et non le joueur qui laisse passer la balle, permettant ainsi à l'équipe adverse de marquer*.

Messieurs les Français, je respecte votre langue, qui est fort belle. Mais la mienne aussi a ses qualités.

Janet RAFFAILLAC

* NDLR : on doit appeler ce joueur *gardien de but* (en anglais : *goal keeper*).

PARLONS DU CALENDRIER

Les Romains appelaient *calendæ* (calendes) le premier jour du mois, celui où l'on devait régler ses dettes ou en payer les intérêts. D'où *calendarium*, « échéancier », « registre des dettes », qui devient en français *chalandier*, *calendier*, puis, après intercalation d'un *r* phonétiquement non justifié, *calendrier*.

À la fondation de Rome, Romulus avait adopté l'année étrusque de 304 jours divisée en dix mois, de mars à décembre. Voilà qui nous éclaire sur le sens de : septembre (septième mois), octobre (huitième), novembre (neuvième) et décembre (dixième). Pompilius Numa en ajouta par la suite deux autres, janvier et février. Enfin, Jules César, se fondant sur les calculs de l'astronome égyptien Sosigène, institua le *calendrier julien*, à l'origine de notre système actuel, qui fixait l'année à 365 jours un quart. Il décida en outre que celle-ci commencerait le 1^{er} janvier, les mois ayant 30 ou 31 jours, à l'exception de février, qui en compterait 29 ou 30 puisque, tous les quatre ans, il en fallait un supplémentaire pour rattraper l'écart accumulé. César Auguste, qui succédait à Jules César, fit renommer *quintilis* et *sextilis* (cinquième et sixième avant que l'on ne mît *janvier* en tête), qui devenaient *julius* et *augustus* (juillet et août), en l'honneur de son prédécesseur et de lui-même. Mais, ne voulant pas être en reste, il préleva sur février un jour qui permit d'allonger son propre mois. Le pape Grégoire XIII fit démontrer, par de nouveaux calculs, que la durée de l'année avait été surestimée (on considère aujourd'hui qu'elle est de 365,2422 jours) ⁽¹⁾. En conséquence, il décréta, en 1582, que l'on sauterait d'un coup de dix jours en avant, et imposa le calendrier grégorien : tous les quatre ans (ceux dont le nombre est multiple de 4), le deuxième mois est plus long d'une journée, sauf pour le siècle, qui n'est pas bissextile. Mais, comme il se produit à nouveau une différence négative, février a quand même 29 jours dans les années séculaires divisibles par 400. Ainsi, 1700, 1800 et 1900 n'étaient pas bissextiles, mais 2000 le sera.

Étymologie des mois et des jours

Les noms de mois sont des adjectifs latins substantivés, ce qui confirme que l'on ne doit jamais, dans le corps d'une phrase, les écrire avec des majuscules. Nous avons vu les sources des six derniers, il nous reste à examiner les six premiers.

Janus, dieu des portes et des passages au double visage (l'un sur l'avant, l'autre à l'arrière), a donné son nom à *Januarius* [*mensis*]

(janvier), le premier mois de l'année, celui qui préside au passage de l'ancienne à la nouvelle.

Février, *Februarius [mensis]*, mois des purifications, vient de *februus* « purificateur », mot du vocabulaire religieux.

Martius [mensis] ne fait pas de mystère : nous y retrouvons en clair Martis (Mars), dieu de la Guerre.

Avril, du latin vulgaire *aprilius*, semble avoir une origine obscure, ce qui explique le mutisme prudent des dictionnaires et ouvrages spécialisés. Une hypothèse timide suggère qu'il pourrait s'agir d'une forme apocopée⁽²⁾ du nom d'Aphrodite (Aphro), déesse grecque de l'Amour*.

Mai, *Maius [mensis]*, est le mois de Maia, déesse italique, épouse de Vulcain.

Juin, *Junius [mensis]*, celui de Junius Brutus, premier consul, qui fonda la République. Cette explication, généralement admise, ne fait cependant pas l'unanimité.

Dimanche, *Solis dies*, premier jour de la semaine, était, comme on le devine aisément, dédié au soleil. Les chrétiens, en le nommant *dies dominicus*, « le jour du Seigneur » (en latin vulgaire *diominica*, qui deviendra en français *diemenche* puis *dimanche*), le consacrèrent à Dieu. Remarquons que nous avons là une sorte de pléonasme étymologique : l'indo-européen *dei* « briller » a produit les extensions *dyew* et *deiwo*, qui serviront à former, respectivement, *deus* « dieu » et *dies* « jour ».

Lundi, *Lunis dies*, est le jour de la Lune.

Mardi, *Martis dies*, nous ramène à Mars (décidément, nos envahisseurs avaient un tempérament belliqueux).

Mercredi, *Mercoris dies*, à Mercure, dieu messager représenté avec des ailes aux pieds, patron du Commerce, des financiers et des voleurs.

Jeudi, *Jovis dies*, est pour Jupiter, dieu des dieux.

Vendredi, *Veneris dies*, nous conduit à Vénus, déesse de l'Amour.

Samedi, *sambati dies*, altération de *sabbati dies*, est le septième, le jour du sabbat, repos rituel de la religion juive.

Jacques PÉPIN

(1) Il faut comprendre que plus de dix minutes excédentaires sur une année faisaient repousser d'autant le début de la suivante, ce qui provoquait un décalage en moins par rapport au temps astronomique, et que ces retards s'étaient cumulés pendant seize siècles. Pour corriger une erreur, Jules César avait déjà dû prolonger de 90 jours l'an -46, surnommé « année de la confusion », et qui en eut 455.

(2) Rappelons que l'apocope est un procédé qui supprime la fin des mots : *auto* pour *automobile*, *prof* pour *professeur*. Elle s'oppose à l'aphérèse, qui agit inversement : *bus* pour *autobus*.

* Autre origine possible : latin *aprilis*, d'*aperio*, « ouvrir » : mois où la terre ouvre son sein. (NDLR.)

TANT CRIE-T-ON DEUX MIL QU'IL VIENT

La période des fêtes de Noël et du nouvel an est un moment faste, où l'on voit fleurir dans diverses publications les vœux traditionnels émanant de notabilités ou de vedettes désireuses de soigner leur image.

C'est aussi l'occasion de présenter des souhaits et de faire des prévisions sur un avenir plus ou moins proche, assorties quelquefois d'affirmations enthousiastes, mais erronées, et ce en toute bonne foi.

Prenons une de ces déclarations dithyrambiques, que nous avons pu lire et qui les résume toutes :

Dans quatre ans commence un nouveau siècle !

Eh bien non, ce n'est pas exact, c'est dans cinq ans, avec 2001 ! Cette erreur semble si commune et si répandue qu'il est temps (quatre ans encore) de la dénoncer et d'empêcher que l'arrivée de l'an deux mille soit présentée et vécue comme l'entrée dans le troisième millénaire, alors qu'elle sera la sortie du deuxième.

Dans l'écoulement du temps vers l'avenir, le zéro ne désigne jamais un début, mais une fin : toutes les ères, quel que soit leur événement fondateur, ont débuté par une année numéro un ; le zéro n'apparaît qu'en fin de décennie, de siècle, de millénaire. Cette remarque de bon sens a déjà été faite par A. Dupuy, dans son article « Êtes-vous au courant de vos origines ? », paru dans le numéro 160 de *DLF* : il y attire notre attention sur les difficultés qui apparaissent lorsque l'on ne précise pas si un décompte porte sur des intervalles ou sur des bornes : on trouve très souvent une borne zéro, mais rarement un intervalle zéro, alors que sans difficulté défilent des intervalles dénommés *dix, cent, mille* et au-delà.

L'exemple le plus proche historiquement, qui corrobore l'assertion ci-dessus, est celui de l'ère républicaine, qui commença en 1793 avec l'an I de la République.

Cette affirmation prend encore plus de relief si on l'applique au cas particulier de l'ère chrétienne, qui est la seule utilisée pour énumérer non seulement les années courues depuis l'avènement de Jésus-Christ, mais aussi celles qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'à l'an 1 avant J.-C. succède l'an 1 après J.-C., et qu'il n'y a pas d'an zéro de J.-C.

Cette constatation n'est pas infirmée, même si l'on n'est pas capable de préciser la date exacte de l'événement fondateur que fut la naissance du Christ.

Le seul contre-exemple connu de désignation d'une année par le chiffre *zéro* se trouve dans le titre d'un film qui eut son heure de succès à la fin de la guerre de 1939-1945 : « Allemagne année zéro », mais il était loin de prétendre ouvrir une nouvelle ère. Ce n'était qu'une manière frappante de symboliser l'état de destruction et de néant auquel ce pays était alors réduit. On ne trouve d'année zéro dans aucun des systèmes de mesure du temps apparus chez les diverses civilisations connues. Cela serait-il dû au fait que les savants de l'Antiquité ont inventé le calendrier bien avant le chiffre zéro ?

Revenons à notre époque : comment expliquer la fièvre d'impatience qui saisit les rédacteurs des médias en voyant approcher la date fatidique ? Est-ce une résurgence de la peur millénariste qui se répand à chaque apparition d'une année ornée de trois zéros*, ou le désir d'être le premier à annoncer une nouvelle qui n'a rien de sensationnel, étant aussi prévisible que le lever du soleil de demain matin ? Ou alors la crainte, hélas fondée, de n'être pas présent lorsque se produira l'événement tant attendu ? Peut-être toutes ces raisons à la fois, induisant un comportement analogue à celui de ce brave nonagénaire qui fêta d'avance ses cent printemps tous les ans à partir du milieu de sa dixième décennie, de peur de ne pouvoir les célébrer à leur date exacte.

Joseph SANS

Cercle Blaise-Pascal

* Et peut-être de deux seulement ! Voici, en effet, de quelle façon inattendue, mais décisive bien que posthume, la thèse ci-dessus reçoit le soutien du célèbre chroniqueur Alphonse Allais. Celui-ci, dans sa rubrique du *Journal* en date du 4 janvier 1900 (1900, deux zéros !) nous démontre de façon péremptoire que, si l'on est d'avis que 1900 marque le début d'un siècle, il faut appliquer la même règle de comptage à tous les éléments du temps (années, siècles, millénaires et au-delà), et que, dans ce cas, 1900 est le début du XIX^e siècle, 2000 celui du XX^e et du deuxième millénaire (cette dernière conclusion est de notre cru).

Mais, outre le renfort décisif reçu de notre excellent confrère, le sujet de chronique choisi démontre que chaque tournant de siècle déclenche les mêmes discussions, les mêmes prises de position... et de bec.

L'ORTHOTYPOGRAPHIE : UNE EXTRÊME PRÉCISION MÊLÉE DE BYZANTINISME...

Orthotypographie est le terme dû, croyons-nous savoir, à l'éminente linguiste Nina Catach, par lequel on a pris l'habitude de désigner la partie de l'orthographe d'usage qui concerne l'indication — raisonnée — des majuscules ou des minuscules, l'écriture des nombres (en toutes lettres, en chiffres arabes, en chiffres romains ou bien, encore, en petites capitales), l'emploi rigoureux d'abréviations légales, l'utilisation du caractère italique, etc.

L'orthotypographie équivaut donc, en gros, à ce que les professionnels de l'imprimerie, de l'édition et de la presse connaissent depuis des générations sous le nom de « règles typographiques ». Ces règles, issues de l'expérience, de la pratique quotidienne de la composition de textes très divers, sont recensées dans plusieurs « codes typographiques », dont aucun ne saurait prétendre à l'exhaustivité tant les cas d'espèce sont innombrables.

De plus, ces règles peuvent varier, pour des raisons de hiérarchie typographique, de fréquence d'occurrences, d'unification...

Les meilleurs spécialistes de la question, les auteurs les plus scrupuleux, les correcteurs les plus érudits, peuvent toujours être mis en difficulté, un jour ou l'autre, par tel ou tel cas très particulier. D'où des hésitations peut-être vaines, des débats sans fin où le byzantinisme le dispute au pilpoul⁽¹⁾... avant qu'on se résolve à trancher en faveur d'une graphie, d'une forme, d'une tournure, dont on sait par avance qu'elles ne pourront satisfaire, comme l'a dit La Fontaine, « tout le monde et son père ».

Pénétrés de ce redoutable constat, et en principe voués à la modestie, voire à l'humilité... par toutes les bévues ou les mauvais choix que de temps à autre ils ont commis, les professionnels sourient — pour les plus indulgents — ou s'encolèrent — pour les plus exigeants ou les plus « soupe au lait » — quand ils voient certains « amateurs », soit ingénus, soit suffisants, se permettre d'écrire sur un sujet dont manifestement ceux-ci ne connaissent même pas le B.A.-BA, ou à peine.

(1) Ce mot hébreu désigne, au sens propre, et en religion, une discussion d'école sur un problème difficile en matière de doctrine hébraïque. Par extension, on entend par là une discussion lancée par des individus chicaneurs, vétéilleux, ergoteurs...

Dans ces « amateurs », il conviendrait d'ailleurs de classer quelques honorables linguistes et grammairiens qui, parfois, ont bâti des raisonnements à partir de... « coquilles » parues dans la presse !

« *Sutor, ne supra crepidam !* » (« Cordonnier, pas plus haut que la chaussure ! ») : cette réprimande adressée par le peintre grec Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué la façon dont l'artiste avait représenté une sandale, voulait juger du reste en expert peut être reprise à l'intention de quiconque voudrait, sans avoir longuement pratiqué ni étudié sérieusement l'orthotypographie, traiter le sujet.

Souvent assimilées par nombre d'enseignants et par des journalistes à des chinoiseries, à des exigences inutiles, à un souci de précision compliqué et qui fait perdre du temps, les règles typographiques ne doivent pourtant pas apparaître comme un insupportable carcan. Grâce à elles, grâce à l'orthotypographie, la lisibilité est améliorée, le texte rendu plus immédiatement compréhensible.

S'il est impossible de prétendre à l'exhaustivité, il nous paraît cependant réalisable de proposer au fil des numéros de DLF un exposé relativement complet des principales règles orthotypo-graphiques. Quitte à revenir sur des précisions, voire sur des questions pointues, à la demande des lecteurs...

Puisque nous avons évoqué la « hiérarchie » typographique (ainsi, il faudrait plus de VINGT traitements typographiques pour refléter logiquement, du titre général *La Comédie humaine* au plus infime sous - sous-chapitre, les divisions et subdivisions de l'œuvre gigantesque de Balzac), nous commencerons par les... divisions militaires. Des « divisions » qui peuvent être des compagnies, des régiments, des bataillons... !

*

* *

I. Orthotypographie des divisions et subdivisions militaires.

Les chiffres romains étant considérés comme plus « valorisants » que les chiffres arabes, on les réserve aux subdivisions militaires importantes. Soit :

- a) les armées de terre : *la IV^e armée*
- b) les flottes navales : *la VII^e flotte*
- c) les flottes aériennes : *la X^e flotte*

(N.B. : les chiffres romains n'entraînent nullement de majuscules initiales pour les mots *armée* et *flotte*.)

REMARQUE : dans les volumineux ouvrages consacrés notamment aux deux conflits mondiaux, PAR EXCEPTION et pour faciliter la lecture, l'éditeur adopte souvent les chiffres romains pour les armées d'un camp, et

les chiffres arabes pour celles du camp adverse. Cet usage est à recommander, effectivement, dans ce cas.

Les numéros des régions militaires se mettent également en chiffres romains : *la X^e région militaire*.

Les chiffres arabes sont à employer de rigueur pour toutes les autres divisions militaires : sections, flottilles, compagnies, demi-brigades, bataillons, escadres, pelotons, régiments, escadrilles, escadrons, etc.

le 3 ^e R.P.I. Ma. (ou <i>RPIMa</i>)	le 2 ^e bataillon
le 2 ^e R.E.I. (ou <i>REI</i>)	la 26 ^e section
la 7 ^e compagnie	le 3 ^e corps d'armée

REMARQUES : 1° Attention ! Il faut plusieurs corps d'armée pour former une armée. Il s'agit donc d'une subdivision moins importante qu'une armée — d'où le numéro écrit en chiffre(s) arabe(s) et le singulier, fort logique, d'armée : *trois corps d'armée groupés devant Metz*.

2° Il convient de ne pas commettre une faute trop souvent relevée : *chasseurs* (par exemple) doit être au pluriel dans une formule comme *le 3^e chasseurs*, puisqu'il s'agit d'une ellipse pour *le 3^e régiment de chasseurs...*

3° L'écriture en toutes lettres indique l'ordre d'arrivée, d'apparition, d'une unité : « *Survint alors le troisième régiment de hussards...* » (... qui peut être le 1^{er} hussards, le 4^e hussards ou le 6^e hussards !).

II. Cas particuliers avec armée.

a) Deux majuscules sont à observer pour la **Grande Armée** napoléonienne, de 1805 à 1814 (de nombreux historiens n'accordent ce surnom qu'à l'armée réunie en 1805 et à celle de 1812). Cette graphie s'inscrit donc bien dans l'usage généralement suivi pour les dénominations historiques, géographiques, artistiques, etc., où une épithète PRÉCÈDE un substantif ⁽²⁾ : *le Petit Tondu*, « *La Belle*

(2) Pour des dénominations comme les *années folles*, où l'adjectif SUIV le substantif, l'usage se partage ainsi entre : *les Années folles* et : les « *années folles* ».

Meunière », *le Grand Canal*, le Saint Empire romain germanique...

b) On met une majuscule à *Armée* dans Armée rouge, nom donné à l'armée bolchevique créée par Trotski après la révolution d'Octobre. Cette dénomination d'« Armée rouge » a été couramment utilisée jusqu'aux années 50. Ensuite, les médias ont opté le plus souvent pour *armée(s) soviétique(s), troupes soviétiques, forces soviétiques...*

Un débat oppose, dans les bureaux des éditeurs, au sein des rédactions ou des « cassetins »⁽³⁾ de correcteurs, les partisans du « toujours majuscule » (constamment *Armée rouge*) aux pointilleux (ou partisans engagés ?...) qui veulent établir une distinction entre l'*Armée rouge* « historique » (de 1918 à la fin de la guerre civile, ou bien jusqu'à l'arrivée du stalinisme) et l'*armée rouge* de l'après-Trotski.

L'usage majoritaire — et simplificateur — a retenu le A majuscule, quelle que soit la période.

... Les familiers de l'histoire des guerres de l'Ouest, de ce que l'on appelle « les guerres de Vendée », savent qu'une autre *armée rouge*, bien moins connue que celle de Trotski, apparaît dans l'affaire du débarquement de Quiberon (1795). Pour ne pas nous écarter à l'excès de notre sujet, nous rappellerons succinctement qu'il s'agit d'une petite armée d'émigrés que, dans une tentative désastreusement menée par les chefs royalistes, les Anglais débarquèrent là dans l'intention qu'elle rejoignît les chouans de Georges Cadoudal et de Pierre Mercier. Hoche écrasa facilement les royalistes, dont une partie erra, vêtue d'uniformes anglais — rouges —, sans directives bien précises ni objectif déterminé, sous le commandement de Louis de Tinténiac, notamment. Pour ceux qui virent passer cette troupe, c'était une « armée rouge » — un surnom employé aujourd'hui encore par les historiens.

(3) *Cassetin* est issu d'un jeu de mots, par allusion aux petits compartiments (les cassetins) qui subdivisent une casse d'imprimerie, c'est-à-dire la boîte, le tiroir ou le dessus de meuble où les typographes rangent les caractères en plomb. En haut de ce meuble sont disposées les majuscules, alors que les minuscules — lettres nommées pour cette raison « bas de casse » (ou : bas-de-casse) — sont contenues dans les petits casiers du bas.

L'exiguïté généralisée des bureaux de correcteurs au sein des imprimeries justifie le jeu de mots... (On peut se reporter à *La Cage de verre*, de Simenon, où le « père » de Maigret dépeint avec justesse le réduit vitré d'un « Père la virgule ».)

Sachant cela, quelle orthotypographie convient-il de choisir ? :

- a) Armée rouge ?
- b) armée rouge ?
- c) *Armée rouge* ?
- d) *armée rouge* ?
- e) « Armée rouge » ?
- f) « armée rouge » ?

Certes, le problème est d'un intérêt modeste. Pourtant, il faut bien essayer de déterminer la forme qui répond le plus logiquement à cette acception.

Comme il ne s'agit pas d'une dénomination officielle, d'une formulation connue mondialement ou à l'échelle nationale, la majuscule serait excessive. L'italique étant employée pour un certain nombre d'usages bien fixés, il s'impose de voir si l'on peut s'en passer...

Nous sommes en présence d'un surnom, d'une appellation populaire : le plus souvent, en l'absence de majuscule(s), ce type d'expression se met en romain et entre guillemets. (Il arrive aussi qu'on fasse ressortir un mot ou un groupe de mots par des guillemets ou par l'italique la première fois seulement qu'on les emploie.)

Nous prôtons donc la dernière graphie — pas de majuscule, en romain, et des guillemets français : l'« armée rouge » —, car un cas d'espèce, même mineur, ne doit pas nous laisser... désarmés.

III. Les grades.

Qu'on soit maréchal ou caporal, aucun grade, aucune distinction, ne comporte de majuscule initiale :

<i>un capitaine de corvette</i>	<i>un colonel</i>
<i>un aspirant</i>	<i>un général</i>
<i>un brigadier-chef</i>	<i>un sergent-major</i>

Cela s'applique aussi aux grades de l'Ancien Régime :

<i>un capitaine-lieutenant</i>
<i>un lieutenant général</i>
<i>un maréchal de camp</i>

CAS PARTICULIER : en se cantonnant strictement à la question orthographique et linguistique, le cas du maréchal Pétain et celui du général de Gaulle, par exemple, peuvent entraîner des finesses d'écriture...

Pour de Gaulle, un *G* majuscule à la fois familier et respectueux peut être indiqué dans les propos retranscrits d'un gaulliste « historique », d'un militant fervent : « *le Général me répondit alors...* ». *Idem* pour Pétain si un

maréchaliste s'exprime : « À cette nouvelle, le Maréchal convoqua... ». Ces subtilités graphiques bien venues indiquent au lecteur les sentiments que porte soit à de Gaulle, soit à Pétain, celui qui s'exprime ou dont on rapporte les propos.

Cet usage rejoint la majuscule à *Empereur* quand il s'agit de Napoléon I^{er}, une majuscule reflétant l'attachement des grognards et de tous les bonapartistes au Petit Tondu. La légende napoléonienne a fait le reste, et tous les dictionnaires français ont entériné cette capitale...

IV. Les régiments d'Ancien Régime.

En ce qui concerne la dénomination particulière de certains régiments d'Ancien Régime, notamment de cavalerie, l'habitude a été prise de mettre des traits d'union, mais l'usage est flottant quant aux majuscules :

le Colonel-général (ou : *Colonel-Général*)

le Royal-Artillerie

le Mestre-de-camp-général

le Royal-étranger de la reine (ou : *Royal-Étranger*)

V. L'état-major.

Ordinairement, *état-major* est un nom commun composé qui ne prend pas de majuscule(s). Mais l'usage a imposé des capitales « hiérarchiques » pour les (très) hauts commandements :

le Grand État-Major

le Haut État-Major

l'État-Major général

REMARQUE : Dans certains livres traduits de l'anglais relatant des événements de la Seconde Guerre mondiale, on voit paraître un général Staff qui — le fait sort de l'ordinaire — commande à la fois des blindés anglais, des chasseurs italiens, des goumiers français, des parachutistes américains, des marins canadiens, des fantassins soviétiques... ! Ou bien faudrait-il croire à l'homonymie de généraux peut-être parents, mais néanmoins ennemis ?

En fait, le traducteur est un « traître » — surmené, ou pressé par le temps, ou bien incompetent — qui a transformé en un individu galonné le *General Staff* de chaque armée nationale, c'est-à-dire le Haut État-Major...

VI. Anecdote historico-orthotypographique.

« *La guerre ! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires.* » C'est à Georges Clemenceau⁽⁴⁾ que l'on doit ce sarcasme... Le « Tigre » fustigeait par là des chefs militaires, dont Joffre au premier rang, qui n'arrivaient plus à obtenir de résultats tangibles.

... Mais une autre version de ce mot historique circule : appelé à la tête du gouvernement, celui qui allait être surnommé « le Père la Victoire » aurait refusé en ces termes de nommer un militaire comme ministre de la Guerre. Dans cette phrase, *guerre* serait alors un raccourci pour *ministère de la Guerre*, et devrait s'écrire avec une majuscule initiale !

Jean-Pierre COLIGNON

(4) On ne le répète jamais assez : il n'y a pas d'accent aigu sur le premier *e* de ce patronyme !

Le secrétariat de Défense de la langue française dispose désormais
d'un télécopieur.
Pour envoyer des **messages importants**,
composez le 01 40 06 04 46.

THÈME ET VERSION

Naguère, en France, on aimait à commencer la formation des têtes présumées aptes aux responsabilités par l'étude de trois langues : deux anciennes et une vivante, ou une ancienne et deux vivantes, en abordant le latin dès la sixième, et sans que cela exclût ensuite la possibilité d'études scientifiques de haute volée. Puis, les filières scientifiques ne furent plus jugées compatibles avec deux langues anciennes, ni le latin avec la sixième et la cinquième.

J'ai cru comprendre, mais peut-être ai-je interprété de travers, qu'en réservant les langues anciennes à quelques attardés la réforme Langevin-Wallon avait voulu faire d'une pierre deux coups : donner aux enfants la pratique des langues parlées, indispensable aux échanges internationaux, et celle des auteurs étrangers, en vue de leur ouvrir l'esprit à d'autres formes d'expression et de pensée. On se disait que l'adolescent qui décortique Homère n'en fait rien ensuite. S'il s'agit de Goethe, il découvre la pensée germanique.

Du même mouvement, d'ailleurs, on libérait les jeunes des pesanteurs d'une « culture bourgeoise » dépassée.

Je crains qu'on ait tout raté, sauf peut-être le troisième objectif. Au sortir du lycée, l'immense majorité des bacheliers ne parlent convenablement aucune langue étrangère. Leur aisance dans le maniement du français n'est pas pour autant glorieuse.

Apprendre une langue vivante me semble être un exercice d'éducation de l'ouïe, de mémorisation du vocabulaire et surtout d'acquisition de réflexes, et ce par une pratique constante et répétée. Pour l'écrit, l'efficacité commande de donner la préférence au thème. C'est la meilleure voie pour rendre les élèves aussi rapidement que possible capables de *penser* dans la langue étudiée. Or le thème n'est pas, que je sache, un exercice de rédaction française.

L'étude d'une langue ancienne relève d'un tout autre processus mental. L'objectif n'est plus d'acquérir la maîtrise du dialogue, oral ou écrit, mais d'apprendre à sonder et à saisir le contenu d'un texte, caché derrière des structures linguistiques très différentes des nôtres, surtout dans le cas du latin, puis à l'exprimer dans sa langue maternelle. Cette activité cérébrale constitue un double entraînement : analyse de la pensée d'un autre que soi, expression de cette pensée. On réserve alors la place la plus importante à la version, qui enseigne à *écouter* puis à *dire* ce que l'on a compris. Excellente ouverture au dialogue, social y compris, pourquoi pas ?

La mémoire ni les réflexes n'y tiennent le premier rang : on se moque, du moins dans le secondaire, d'acquérir un vocabulaire étendu. Le Gaffiot et le

Bailly y suppléent.

Certes, l'étude des mathématiques, tant prônée, développe aussi l'esprit d'analyse. Elle n'apprend hélas guère à s'exprimer autrement que par de brefs jappements : « Soit un élément... on a... il vient... on trouve... » Cela ne mène pas loin. Sans contester la rigueur de raisonnement conférée par cette quintessence d'abstraction, je reste, malgré le galimatias des chercheurs en pédagogie, convaincu que, **pour de très jeunes esprits**, elle est moins formatrice que la plongée répétée dans des textes qui racontent des histoires survenues à des personnes. Dans ces aventures vieilles comme le monde, narrées dans un langage peut-être biscornu au premier abord, mais possédant sa propre logique qu'il faut percer, le jeune découvre la permanence des comportements humains et apprend ainsi à ne se laisser leurrer ni par la diversité des parlers, ni par la mouvante nouveauté des choses.

Au contraire des sciences dites exactes, dont l'enseignement élémentaire inculque la logique binaire vrai-faux, ô combien illusoire, celui des langues anciennes, avec toute sa gamme de faux sens, contresens, non-sens, imprime dans des esprits encore malléables l'expérience des nuances et la conviction de leur importance. Cela de façon indélébile.

Quand, plus tard, l'élève aura tout oublié des ablatifs absolus et autres optatifs obliques, il gardera, sans doute à son insu mais peu importe, le sens de la relativité des choses et un scepticisme de bon aloi, au moins à l'égard de soi. Qualités précieuses dans le maniement des techniques comme dans les rapports humains.

Chacun s'accorde à penser que, de nos jours, les êtres investis de responsabilité, autant que les autres, devront, au cours de leur vie professionnelle, changer plusieurs fois de métier. Pourquoi alors, en ne cherchant pas à leur conférer, dès leur prime jeunesse, une capacité d'écoute et de recul, les priver d'un outil de pensée porteur de réflexes aptes à cerner l'imprévu, c'est-à-dire à le dominer ?

Philippe OBLIN

*...« le peintre et le poète
Laissent, en expirant, d'immortels héritiers,
Jamais l'affreuse nuit ne les prend tout entiers. »
(Musset)*

Centenaire de sa mort, Mais Verlaine vit encor !

« *Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches...* »

Après cette aimable énumération botanique, l'auteur de *Romances sans paroles* donne tout à coup à son poème une orientation sentimentale avec le vers suivant :

« *Et puis voici mon cœur qui ne bat que pour vous.* »

Les deux vers terminant la strophe viennent alors caresser les premiers à la façon d'une brise berçant un bouquet de roses pour offrir à l'aimée son haleine embaumée :

« *Ne le déchirez pas avec vos deux mains blanches,
Et qu'à vos yeux si beaux l'humble présent soit doux.* »

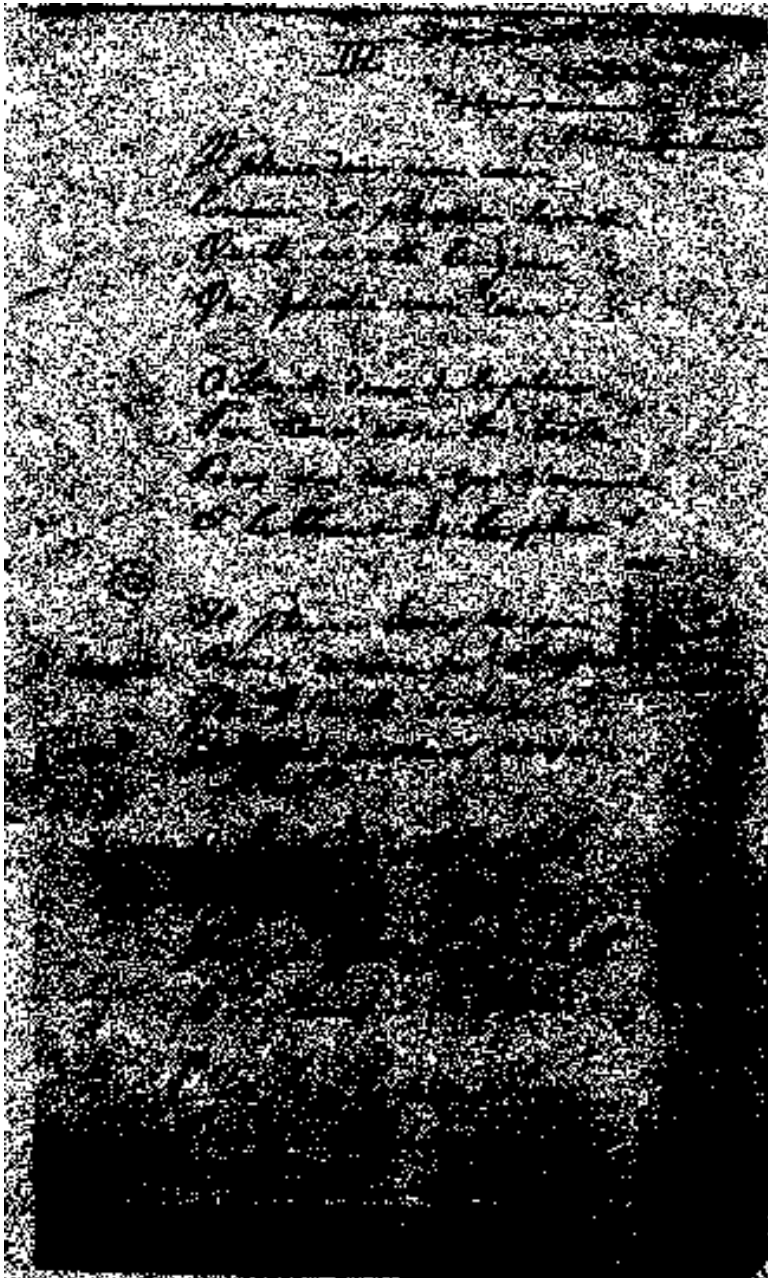
Il n'était pas imaginable de laisser aller l'année 1996 sans évoquer le nom et l'œuvre du grand poète disparu voilà cent ans. Il faudrait pour cela avoir oublié que d'une corbeille d'été s'est ainsi envolée la plus douce, la plus belle, la plus émouvante aussi des prières d'amour.

Dès l'adolescence, partagé entre les deux postulations simultanées dont parle Baudelaire, l'une vers Dieu, l'autre vers Satan, Verlaine connut la misère, l'hôpital, la prison au cours d'une existence chaotique, pour mourir dans le dénuement et la détresse à Paris, le 8 janvier 1896. Et cependant une foule considérable suivit le corbillard jusqu'au cimetière des Batignolles, tandis qu'à Saint-Étienne-du-Mont Gabriel Fauré était aux grandes orgues.

J'ai pensé que nos lecteurs seraient intéressés par le fac-similé d'un manuscrit du « Prince des Poètes » : prestigieux brouillon !

Me pardonnera-t-on d'y joindre un sonnet écrit à l'occasion de ce centenaire ?

Jean TRIBOUILLARD



SONNET

Quand, ce matin, m'a dit ta voix, en sa douceur,
Douce à entendre, autant qu'est à toucher la laine,
Que s'offrent tes loisirs à retrouver Verlaine,
J'ai vu en toi, ô joie immense, une âme sœur.

Car le poète est là, dans toute la fraîcheur
Qu'exhale, pour nous deux, une naissante haleine,
Sur mon bureau, chantant telle une porcelaine
Qui tressaille, fragile, émue au moindre heurt.

Et si ta voix me dit aussi, dans sa conquête :
« Quel fut ton plus beau jour ? », je rejoins le poète,
Me saisis de son luth qui vibre bellement :

« Ah ! les premières fleurs, qu'elles sont parfumées !
Et qu'il bruit avec un murmure charmant,
Le premier « oui » qui sort de lèvres bien-aimées ! » ⁽¹⁾

Jean TRIBOUILLARD

(1) Nevermore (Melancholia), 2^e tercet.

Y A PAS BON FRANÇAIS, MISSIÉ MINISTRE ÉDUCATION !

La France se console de ne plus être une puissance coloniale en parlant le petit-nègre. Un signe ne trompe pas : la disparition croissante des articles définis ou indéfinis dans le langage administratif d'abord et dans les conversations privées par voie de conséquence. Les prépositions se trouvent également mises à l'index. D'où ces « *livraison bagages* », « *accès quais* », « *délivrance billets* » dont les aéroports et les gares sont prodigues. Un panneau indique « *bureau percepteur* », un autre annonce « *retrait fonds* ». Sur la route, même chanson : « *direction autoroute* », « *centre ville* », « *région Île-de-France* ».

Cette simplification-trahison, ce désir d'économiser les mots en attendant gravement au génie de notre langue, en supprimant les nuances de la pensée, l'exactitude de l'expression et les temps morts indispensables à l'harmonieux fonctionnement de la sensibilité et de l'intelligence me poussent à adresser à M. François Bayrou ce télégramme alarmiste : « Y a pas bon français, Missié Ministre Éducation. Français écorché comme missionnaire après cuisson. Technocrates responsables. Décadence suit. »

La littérature constitue le dernier refuge des phrases complètes. Mais pour combien de temps ? Un jour viendra, n'en doutons pas, où le style télégraphique donnera le ton à la République des Lettres et où les alexandrins (qui en trousse encore aujourd'hui ?), amputés de leurs accessoires explétifs, ne dépasseront plus dix pieds. Le regretté Roland Barthes ne sera plus là pour noter la dépoétisation du discours amoureux engendrée par le sens du raccourci, et ce désir forcené de gagner du temps, injustifiable à une époque où l'espérance de vie ne cesse d'augmenter. On peut prévoir dans le domaine du dialogue affectif un retour aux sources de la rhétorique sylvestre : « *Toto aime Titine* », « *Mimi belle poitrine* ». On remarquera au passage que ceux qui gravent leurs sentiments à la pointe du canif dans l'écorce des arbres ou à l'aide d'autres outils dans des matériaux moins tendres possèdent des raisons d'être succincts dont ne peuvent exciper les milliers de fonctionnaires disposant de stylos courant

tout seuls sur le papier glacé à en-tête d'une république bonne fille.

Les ravages de la frénésie elliptique sont imprévisibles. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les gros caractères finissent toujours par influencer les petits. Entendez par là que les inscriptions ont plus de poids que les belles-lettres, et qu'un jour prochain les lycéens, les citoyens et les journalistes finiront par employer les tournures popularisées par les poteaux indicateurs, les slogans publicitaires et les formulaires officiels. Ce jour-là, Molière quittera l'orbe du Roi-Soleil pour la panoplie des vieilles lunes, et Flaubert lui-même, si soucieux de ne pas employer de vocables inutiles, sera tenu pour un incorrigible phraseur.



Philippe BOUVARD

CHAQUE AUTEUR OU ADH RENT
CIT DANS LA REVUE
RE'OIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPL MENTAIRES DE *DLF*,
TITRE DE PROPAGANDE

HALTE AU BILINGUISME

L'additif suivant a été, à une époque récente, inséré dans la Constitution de la France : *le français est la langue de la République.*

Or, depuis quelques années, et de façon préoccupante, on constate non seulement l'invasion croissante de vocables anglo-américains, mais l'extension d'une pratique de bilinguisme, toujours naturellement au bénéfice exclusif de la même langue. On l'observe avant tout dans les annonces commerciales ou les répondants téléphoniques bancaires, mais aussi dans les transports aériens ou ferroviaires, voire dans tel ou tel document de nature administrative, délivré au particulier ou envoyé à l'étranger.

Il y a là un grave péril. Pourquoi ?

En premier lieu, parce qu'il crée naturellement le sentiment d'une insuffisance de notre langue par rapport à une autre, qui serait la seule langue de communication véritable, pour les étrangers et même pour les Français. On peut y voir une sorte de contournement insidieux de la prescription constitutionnelle ci-dessus mentionnée.

En second lieu, cette pratique tend à l'évidence à privilégier les utilisateurs ayant l'anglo-américain comme langue maternelle, au détriment des autres, même lorsque la langue de ceux-ci a aussi un caractère international. L'espagnol, par exemple, ou l'allemand. Elle accrédite donc définitivement le rôle de l'anglais comme langue internationale unique. Ce qui va directement à l'encontre de toute notre politique touchant la francophonie. Est-ce même compatible avec la conception européenne qui, prétendument, inspire la politique de la France et qui exigerait précisément la défense du patrimoine linguistique spécifiquement européen ?

Touchant maintenant l'avantage qu'on en retire, il paraît bien mince, comparé aux inconvénients.

Certes, pour les anglophones et particulièrement dans le domaine des affaires, il peut en résulter une facilité plus grande. Mais les autres ? Pourquoi auraient-ils tant d'intérêt à trouver à la place du français une autre langue étrangère, en l'espèce l'anglais, qui, au surplus, n'offre pas toujours les mêmes garanties d'exactitude ? Le tourisme lui-même, autre qu'anglo-saxon, est-il tellement favorisé par la perspective de trouver en France des annonces en anglais, alors que tant d'autres facteurs et tant d'autres attraits

justifient la présence d'Allemands, d'Italiens, ou de ressortissants de nombreux autres pays, qui ne répugneraient certainement pas à intégrer notre langue dans leur découverte du patrimoine spécifique de la France. Seront-ils particulièrement réjouis et édifiés lorsqu'ils s'entendront proposer les services d'un grand magasin en langue anglaise, ou que, voyageant à partir ou à destination des régions méridionales de la France ou de l'Europe, résonnera dans les trains une annonce en anglais ?

Il est vrai, hélas, que l'anglo-américain tend à inonder le monde des affaires. Pourtant, on ne peut manquer d'admettre, s'agissant du domaine économique ou financier, qu'en dépit de la primauté du dollar le monde entier ne tourne pas encore autour des seuls rapports transatlantiques. Il y a bien d'autres grandes langues dont la pratique accrue servirait grandement nos intérêts, en Extrême-Orient, en Amérique latine ou au Proche-Orient. Il y a donc là une vision singulièrement étriquée de l'avenir du monde et des langues dont il usera. Avouons, malheureusement, qu'elle révèle une sorte de soumission des milieux économiques ou financiers, hélas parfois aussi scientifiques, non seulement à la langue mais aux concepts, aux comportements et aux façons de penser venus d'outre-Atlantique, et craignons la décadence qui peut en résulter pour la formation des jugements et les capacités créatrices de la pensée européenne.

Il serait profondément injustifié de tirer de ces observations l'impression d'une conception étroitement chauvine de la langue française. Bien au contraire, nous ne cessons d'affirmer la nécessité de l'enseignement et de la pratique d'un nombre réduit, mais significatif, de grandes langues internationales. Ce que nous refusons, c'est l'exclusivité, qui tend à devenir la règle, au profit d'une seule langue, c'est l'uniformisation du monde, selon un modèle unique, dont nos cultures sont menacées, et enfin, tranchons le mot, la sorte de colonisation de nos pays européens, qui tend insidieusement à en être la conséquence dernière.

Pierre MAILLARD

DES AGENCES POUR INFORMER EN FRANÇAIS

Les médias jouent un rôle primordial, ils exercent sur le public beaucoup plus d'influence que tous les organismes qui tentent de préserver la langue. Les agences de presse qui fournissent la matière aux autres médias jouent un rôle-clé. Leurs dépêches sont censées être rédigées en français, pourtant, il faut parfois les décrypter. En voici deux exemples significatifs.

Ainsi, les dépêches de l'Agence France-Presse (AFP) diffusent des nouvelles de la « Republika Srpska ». D'aucuns peuvent croire à une erreur, à une coquille ou à un sigle hermétique comme il en fleurit chaque jour. En fait, SRP ou SRB est la racine qui signifie « serbe » en serbo-croate. Dans certaines langues slaves, le *r* est une semi-voyelle (comme *y* en français), ce qui explique cette succession de lettres imprononçable en français (autres exemples, *l'île de Krk*, ou *la ville de Brno*). Les trois dernières lettres (*ska*) sont le suffixe adjectival féminin. Autrement dit, *Srpska* veut tout simplement dire « serbe ».



Pourquoi alors « Republika Srpska » et pas *République serbe* ? On peut y voir plusieurs causes (qui ne sont pas pour autant des raisons). Cette république-là n'est pas la Serbie, celle qui veut rester « grande » et qui a conservé le nom de *Yougoslavie*, la *République fédérative de Yougoslavie*, qui ne comprend plus que la Serbie et le Monténégro. Il est donc bien nécessaire de distinguer ces deux Serbies, celle de Yougoslavie et celle de Bosnie, avec la difficulté supplémentaire que la Bosnie faisait aussi partie de l'ancienne Yougoslavie.

À cette situation un peu complexe, est-il vraiment besoin d'en rajouter par l'emploi d'un jargon exotique et surtout hermétique, qui n'éclaire en rien les choses, puisque de toute façon l'adjectif « *sprska* » s'applique aussi bien à l'une qu'à l'autre des deux Serbies ? Qui a réellement le souci d'être compris trouve spontanément la solution et dit, pour s'exprimer en français, les Serbes de Bosnie, la République serbe de Bosnie.

Alors, le souci de faire court ? le style des dépêches l'impose. « Republika Srpska » est plus court que *République serbe de Bosnie* ou *République des Serbes de Bosnie*. Or les dépêches de l'AFP sont maintenant rédigées de la façon suivante : « Republika Srpska, R.S. (entité serbe de

Bosnie) », preuve que les auteurs sont conscients de l'ambiguïté et de l'obscurité du terme. On n'y gagne pas vraiment en concision. Quelle information, quelle précision le sigle apporte-t-il ? Pourquoi « Republika » ne serait-il pas traduit ? Pour marquer une distance politique vis-à-vis de cette « entité » politique ? le sens de « Republika » est parfaitement transparent.

Serbe de Bosnie s'emploie aussi comme adjectif. Le français n'a pas de forme différente pour le nom et pour l'adjectif, hormis, à l'écrit, la majuscule au nom : *c'est un Serbe, il est serbe*. On trouve également *bosno-serbe* selon une composition (classique) consistant, dans la dérivation, à renverser l'expression pour placer le déterminant devant le déterminé. La forme *bosno-serbe* est source d'ambiguïté par son analogie avec *serbo-croate*. Dans l'une et l'autre composition les deux termes ne sont pas dans le même rapport : à égalité dans *serbo-croate* ; en relation de détermination dans *bosno-serbe*. C'est la même chose pour *serbo-bosniaque*, qui a fait aussi son apparition sur les ondes. L'aspect savant de ces composés leur vaut un certain engouement.

C'est évidemment là la véritable cause du jargon. Sous couvert de respecter la forme locale, certains journalistes (et ils ne sont pas les seuls) n'expriment que leur snobisme et leur pédantisme, d'autant plus ridicules dans le cas présent que « Republika Srpska » est une translittération du serbe en caractères latins. Le serbo-croate est, à quelques variations dialectales mineures, la langue commune des Serbes et des Croates (et de tous les Bosniaques). Cette langue est écrite en alphabet cyrillique (comme le russe) par les Serbes, orthodoxes évangélisés par l'Église grecque de Constantinople, et en caractères latins (comme le français) par les Croates, catholiques christianisés par l'Église latine de Rome. Une transcription en caractères arabes a même été introduite par les musulmans. Autrement dit, « srpska » est un mot croate.

Faut-il donc s'attendre à lire désormais « Hrvatska » pour Croatie, à moins que, suivant la même logique, on l'écrive « Xpbatcka » en cyrillique (et pourquoi pas en arabe), dans les dépêches des agences de presse françaises ?

Autre exemple : un article intitulé « la Black Connection du football français », qui parle du « club de Torino », de « la Roma », de « Fiorentina », dans lequel football est battu en brèche par « le Calcio », si bien qu'à propos du « stoppeur de Monaco » on se demande s'il ne serait

pas munichois. On est presque gêné de lire « *Gênes* » en français (un moment de relâchement, sans doute).

Je me dois d'être didactique, pour ne pas être pédant à mon tour, et préciser que « *Torino* » désigne bien dans l'article la ville de Turin elle-même (et pas seulement le club), que « *Calcio* » (que personne ne sait prononcer) est le nom en italien de ce que nous appelons football, et que Munich se dit *Monaco* en italien. De quoi en rendre plus d'un perplexe à travers le monde, de ceux qui ont foi en la francophonie et croient avoir avec le français une clé de la connaissance. Faut-il, pour s'informer en français, être polyglotte ?

Inutile d'insister. Depuis le temps que les journalistes et les commentateurs sportifs sont raillés pour leur pédantisme déplacé, tout le monde sait qu'il en est qui n'ont aucun sens du ridicule et que les arguments pour le respect de la langue leur restent inaccessibles. Mais lorsque, comme c'est le cas, il s'agit d'une information diffusée par MFI (Médias France Intercontinents) à l'usage des journalistes francophones, que MFI est un service de RFI (Radio France internationale), qui a pour raison d'être de diffuser et de défendre la langue française à travers le monde entier...

Ce ne sont là que deux exemples entre des milliers, et c'est bien cela qui est grave. Non, ce n'est pas l'anglais qui menace le français, ce sont les Français eux-mêmes et parfois ceux dont la fonction est de le diffuser et de le défendre. Pour les journalistes⁽¹⁾, dont le métier est d'informer le public, c'est plus grave encore, ils manquent alors à leur mission première.

Ange BIZET

(1) Heureusement tous les journalistes ne sont pas concernés.

EN AVANT : MARCHES

Notre maison provençale comporte deux parties à un seul étage, chacune à un niveau différent, pour s'adapter à la pente du terrain : le « niveau de vie » — entrée, salle de jeux, cuisine, séjour — est en bas ; les chambres et la salle de bains sont au niveau supérieur, environ deux mètres plus haut. Les deux éléments sont reliés par un escalier intérieur.

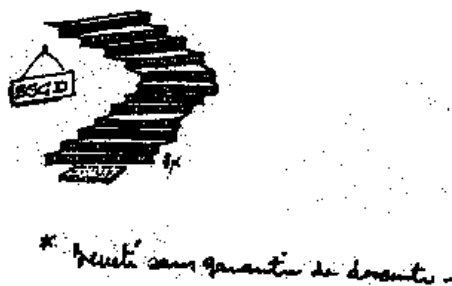
La maison ayant été terminée en 1969, il m'a donc fallu plus d'un quart de siècle pour m'apercevoir que cet escalier était doté d'une caractéristique exceptionnelle : il comporte DOUZE marches.

Je n'aime pas le comptage duodécimal, je réprouve l'attachement des Anglais à leurs vieilles unités, mais j'ai découvert qu'un escalier de douze marches s'adaptait magnifiquement à la lecture des alexandrins : en faisant un pas à chaque pied, l'escalier est fini quand le vers l'est aussi. Le vers suivant se lit en prenant l'escalier dans l'autre sens. Si le poème est long, l'exercice est valable. Autre avantage : la conjonction de la fin du vers et de celle de l'escalier prouve qu'on n'a pas fait de faux pas et que l'alexandrin est correct.

J'ai eu un instant envie de faire breveter mon escalier et d'entreprendre des démarches* pour l'imposer dans les conservatoires d'art dramatique. Las ! J'ai vite compris que ma méthode n'était pas infaillible, car il peut advenir qu'un défaut de la marche compense celui d'un vers, ou vice versa. Reste la culture physique : la lecture des alexandrins pour les poumons. Pourquoi pas ?...

Claude KOCH

* D'escalier, bien sûr !



DE L'USURE DES MOTS

J'ai plaisir à m'associer au propos exprimé par Éveline Toillon, dans son article « À tu et à toi », paru dans le numéro 178 de notre revue : il m'a semblé remarquable de justesse et de sensibilité.

L'extension du tutoiement est un phénomène de société qui, de nos jours, touche toutes les classes, mais de préférence les jeunes. « C'est sympa ! », affirment ses partisans, qui voient dans cette pratique la promesse de liens amicaux dès la première heure d'une rencontre.

En fait, rien, à mes yeux, n'est plus suspect qu'un tutoiement prématuré, visant à rapprocher des êtres avant même qu'ils se connaissent. C'est la naissance de l'amitié qui doit susciter l'apparition du *tu*, et non l'inverse. Dans le premier cas, l'usage du pronom personnel reste limité ; dans le second, il se généralise. Et son emploi inconsidéré le dépossède progressivement de son contenu initial, le vide peu à peu de sa charge affective, au point de le réduire à un produit — je devrais dire un sous-produit — qui, appliqué à tous, n'a plus de sens véritable.

Il en va de même pour nombre de mots du domaine de l'affectivité, dont la fréquence d'emploi a provoqué l'usure, à l'image de ces vieilles casseroles qu'un usage excessif a transformées en passoires, au grand dam de la cuisinière, qui ne retrouve plus dans ses récipients leur contenu.

Je voudrais, grâce à quelques exemples, corroborer ma proposition.

Chacun d'entre nous devrait se demander, avant de l'employer, quelle charge sémantique a conservée l'adjectif *cher* inclus dans la formule *mon cher Paul* ou *ma chère Pauline*, utilisée pour s'adresser à un ami ou à un proche, mais adaptée aussi à son notaire, à son avocat ou à son épicier. L'épithète s'est vidée du meilleur de son sens, si bien que, trop conscient de sa vacuité, je l'abandonne quand j'écris à celui ou à celle que je porte dans mon cœur.

J'ai connu des époux qui, en public, s'appelaient « chéri(e) » à longueur de journée. Ils se chérissaient tant que, transformées une à une en objets volants identifiés, les assiettes n'accomplissaient dans le buffet qu'un séjour de courte durée.

Le commerçant qui, n'ayant pu accéder au désir de son client, ne lui a rien vendu, se dit désolé. Faut-il comprendre qu'il souffre alors d'une extrême affliction ? S'il se déclare navré, veut-il exprimer une peine immense ?

La vérité toute simple est dans son regret de n'avoir pu réussir sa vente.

Faut-il taxer d'hypocrisie celui qui se veut charmé ou ravi d'une rencontre qui ne l'intéresse, en fait, que médiocrement ? Il faudrait, pour cela, ignorer, liée à leur « suremploi », l'importante réduction de sens subie par les mots considérés. Du latin *carmen*, le charme n'était-il pas à l'origine la « puissance magique », tandis que, de *rapere*, « ravir, prendre de force », le ravissement désignait un « transport de l'âme » ?

De nos jours, on se prétend charmé, ravi, enchanté, par simple souci de courtoisie à l'endroit d'autrui.

Jean TRIBOUILLARD

JEUX DE MOTS

Comme le souligne M. Jacques Pépin, les vers holorimes cités sont toujours les mêmes, depuis ceux du célèbre Marc Monnier jusqu'à ceux d'Alphonse Allais, en passant par ceux de Charles Cros, Louise de Vilmorin, etc.

Les acrostiches sont plus littéraires, et l'on pourrait peut-être citer ceux de Villon et ceux qu'on attribue à Alfred de Musset et George Sand.

Voulez-vous que vérité die :
Il n'est jouer qu'en maladie,
Lettre vraie que tragédie,
Lasche homme que chevalereux,
Orrible son que mélodie,
Ne bon conseil que d'amoureux.

Vivons en paix, exterminons discord,
Jeunes et vieux, soyons tous d'ung accord,
La loy le veult, l'apostre le remaine
Licitement en épistre rommaine :
Ordre nous fault, estat ou aucun port.
Notons ces points ; ne laissons le vray port
Par offenser et prendre autrui demaine.

Les deux suivants sont un peu plus coquins :

Quand je vous jure, hélas, un éternel hommage
Voulez-vous qu'à l'instant je change de langage ?
Vous connaissez ma flamme et vous savez aussi
Que je ne peux manquer d'avoir de vous souci.
Je vous aime, chérie, et ma plume en délire
Couche sur le papier les mots qu'elle m'inspire.
Avec soin de ces vers lisez les premiers mots,
Vous saurez quel remède apporter à mes maux.

Alfred.

Cette grande faveur que votre ardeur réclame
Nuit peut-être à l'honneur mais répond à ma flamme.

George.

Philippe LASSERRE

Dominique JAMET

Cet extrait de *Carte de presse** pourrait illustrer le combat mené, depuis près de quarante-cinq ans, par Défense de la langue française. Nous remercions Dominique Jamet de nous avoir autorisés à le reproduire.

Je voudrais ne pas séparer, et je sais que je ne te surprendrai pas, les questions de forme des questions de fond. En fait, les unes et les autres se tiennent plus qu'il n'y paraît. Le style, c'est la tenue de l'expression. La langue, c'est la morale de l'écriture ou du discours. Vulgarité du langage, vulgarité de la pensée, vulgarité de l'attitude vont de pair et s'aggravent les unes les autres.

Peu de vocabulaire, peu de syntaxe, qu'on ne possède pas celui-là, qu'on ne maîtrise pas celle-ci, ou qu'on ait peur d'effaroucher et de rebuter lecteurs ou auditeurs. Peu de références historiques ou littéraires, par souci de ne pas dépayser, de ménager la prétendue ignorance d'un public qui vaut mieux que ce mépris, ou dont on peut attendre qu'il consente l'effort qu'on lui demande. La lecture de certains journaux, qui se veulent modernes, qui se veulent vivants, l'audition de certaines émissions, bouillie insipide de brouillages syntaxiques, d'à-peu-près, de pléonasmes, de faux accords, de clichés, de sabir, de phrases laissées en plan, me sont une souffrance et je ne puis croire que qui que ce soit en tire du plaisir.

Mais, dit-on, il faut parler comme les gens parlent, et, même, il faut écrire comme les gens parlent. Justement non. Un journaliste, comme un professeur, comme un homme politique, comme un auteur, a une responsabilité propre qu'il met au service de la langue ou retourne contre elle, une responsabilité d'autant plus grande qu'il est lu ou écouté par un plus grand nombre, qui se chiffre par milliers ou par millions de lecteurs ou d'auditeurs. Il influence plus qu'il n'est influencé. « Les gens » finissent par parler comme on leur écrit et comme on leur parle. Il n'est que de voir avec quelle rapidité se propagent et s'imposent les erreurs, les fautes, les négligences, les facilités, les avachissements véhiculés par les médias.

J'en ai assez de l'info (ou des news), de la pub, de la Sécu, des séropo, de la clim, du psy. J'en ai assez du TV building, ou du

*Balland, collection « Lettres à un jeune », 1996, p. 172 à 175 (200 p., 70 F).

Snipers' alley de Sarajevo, de l'access prime time, du prime time, du peak time, et d'hyper top. Je ne sais pas, je ne veux pas savoir ce qu'est une Constitution relookée, ce que sont des vols domestiques, le gap de management d'une entreprise, la nécessité de rester en stand by parce qu'il y a surbooking. Je ne supporte plus d'attendre que qui que ce soit m'adresse un signe fort, qu'un homme politique monte au créneau quand il ne fait que prendre la parole, fasse sa rentrée quand il n'a jamais fait sa sortie, aille au charbon quand il ne fait que son métier, vitupère ceux qui veulent le beurre et l'argent du beurre et prétendent jouer dans la cour des grands alors qu'on attend de lui qu'il lance des idées et crée des images au lieu de récupérer celles des autres. Je suis exaspéré par les titres en série, autrefois Qu'est-ce qui fait courir..., puis Danse avec... puis Sexe, mensonges et vidéo. Il faudrait rappeler que l'accord du verbe se fait avec le sujet, pas suivant la rime ou la proximité : « l'impact des décisions seront » ou qu'il n'est pas vrai que Srebrenica soit « prête de tomber ». Il faudrait renvoyer à l'école ceux qui disent que le pape a « enjoint les évêques » de faire ou à faire telle chose, que telle proposition « agréée les Verts », que la ville « bruise » de rumeurs, et à leur dictionnaire ceux qui assurent sans intention désobligeante que tel candidat « bat la campagne » ou croient que se bronzer sans souci, c'est « se dorer la pilule ». Quand je lis qu'on a procédé à « la reconstitution du crime d'Itzhak Rabin » ou de « l'agression du principal du collègue Robespierre », je suis fâché pour les victimes qu'elles soient traitées en coupables. Je suis surpris que Martine Aubry déclare : « Je reproche un manque de courage de la part de Jacques Chirac » ou que Libération imprime : « Il en ressort une louche aux Grecs, stipendiés, cette fois, pour leur blocus de la Macédoine. » « Stipendiés » qui, curieusement, se répand, pour stigmatisés. Je déplore que l'imparfait du subjonctif, le passé simple, le futur antérieur, la deuxième forme du conditionnel passé soient des espèces en voie de disparition. Je regrette la concordance des temps perdue.

Je n'en finirais pas. Tu vois que les occasions d'être malheureux ne manquent pas.

Prends sans hésiter le contre-pied de ceux dont on a suivi depuis des années, pour le malheur de tous, les détestables directives.

N'écoute pas ceux qui disent qu'il faut ne recourir qu'au vocabulaire des analphabètes, à la grammaire du pauvre. Au lieu de tirer le public vers le haut, ils se sont ravalés au niveau qu'ils lui supposaient. N'hésite pas à employer le mot rare, la tournure recherchée qui rappelleront à ton lecteur qu'il existe des modes, des expressions, des nuances dont il est en train de

perdre l'usage. Sois clair dans tes raisonnements et exigeant dans leur expression.

N'écoute pas ceux qui disent qu'on ne doit pas écrire « pour se faire plaisir ». Bien entendu, il faut être grave quand le sujet est sérieux, léger quand le sujet est frivole, et le cas échéant l'inverse. Mais si tu n'as pas pris plaisir à écrire, comment en trouverait-on à te lire ?

N'écoute pas ceux qui te disent qu'il faut faire court, et t'en donnent les meilleures raisons. Seuls les mauvais papiers sont toujours trop longs.

Il faut remettre à l'honneur l'art de l'écriture et l'art de la parole. Pour faire renaître la civilisation. Pour l'exemple. Pour la beauté de la chose.

Dominique JAMET

Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à
DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.

M
Propose à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

LA DÉLÉGATION À LA LANGUE FRANÇAISE DE SUISSE ROMANDE

En janvier 1991, l'Académie française et le Conseil supérieur de la langue française ont proposé quelques rectifications orthographiques. La Communauté française de Belgique et le Québec ont été étroitement associés aux travaux préparatoires, mais la Suisse romande est restée à l'écart, faute d'organisme compétent. C'est pourquoi la Conférence des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin a décidé, le 22 novembre 1991, de mettre sur pied une Délégation à la langue française. Cette décision est passée pratiquement inaperçue à l'époque, mais au début de cette année la presse en a fait mention à propos de l'état actuel de la réforme de l'orthographe en Suisse romande.

Examinons donc brièvement le statut de cette Délégation, sa composition et les activités de ses membres, ainsi que son mandat.

1. Statut de la Délégation.

La responsabilité politique de la Délégation à la langue française échoit à la Conférence des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, tandis que la responsabilité administrative est du ressort de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, à Neuchâtel.

Relevant de cet Institut, le groupe Bally réunit des linguistes et des spécialistes de l'enseignement du français, issus des universités et écoles supérieures francophones. Il a été formé, il y a une quinzaine d'années, pour traiter des questions relatives à l'enseignement du français en Suisse romande.

Émanant du groupe Bally, la Délégation à la langue française, pôle de réflexion et de contact, représente la Suisse romande auprès de différents groupes de travail internationaux, notamment ceux qui sont institués par le Conseil supérieur de la langue française, à Paris.

2. Composition et activités.

La Délégation est composée de six personnes :

— Mme Marie-José Reichler-Béguelin, professeur de linguistique française aux universités de Fribourg et de Neuchâtel, présidente du groupe Bally et de la Délégation à la langue française ;

— Mme Marinette Matthey, chef de travaux au Centre de linguistique

appliquée de l'université de Neuchâtel ;

— M. Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique au service de la recherche de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, à Neuchâtel ;

— M. Bernard Py, professeur de linguistique appliquée à l'université de Neuchâtel ;

— M. Eric Wehrli, professeur de linguistique et d'informatique à l'université de Genève ;

— M. Jean Widmer, professeur de communications sociales à l'université de Fribourg.

Ces délégués ont été choisis moins pour défendre leurs idées personnelles que pour soumettre au groupe Bally leurs analyses et avis sur les questions traitées :

- la langue française dans l'information scientifique et technique ;
- le français et les industries de la langue ;
- l'image et la présence du français en Suisse et dans le monde ;
- l'évolution du français en Suisse ;
- la place et l'usage du français dans un pays plurilingue ;
- les rectifications orthographiques.

Certains documents de réflexion concernant les rectifications orthographiques, la « féminisation » de certains termes, l'emploi des langues dans les congrès et colloques sont déjà disponibles ou sur le point de l'être.

3. Mandat de la Délégation.

Conçue comme un observatoire du français en Suisse, en particulier dans sa partie francophone, la Délégation est aussi, nous venons de le voir, un pôle de réflexion sur le statut et l'évolution de la langue. Elle est enfin — et c'est fort important dans un pays fédéraliste — un organisme d'échanges et de contacts entre pays francophones.

La Délégation est ainsi en rapport avec le Conseil supérieur de la langue française et la Délégation générale à la langue française, à Paris, au même titre que les institutions créées par la Communauté française de Belgique (Conseil supérieur de la langue française et Service de la langue française), et par le gouvernement du Québec (Conseil de la langue française et Office de la langue française).

La présidente, Mme Reichler-Béguelin (fille de M. Roland Béguelin,

ardent défenseur de la francophonie), a participé pour la première fois, à Paris, le 22 septembre 1995, à la réunion annuelle des responsables des Conseils de la langue française. À cette occasion furent discutés les programmes d'action des différents pays. Il fut aussi décidé que la prochaine rencontre des présidents des délégations se tiendrait à Neuchâtel. Cette séance de travail et d'information a eu lieu à la faculté des lettres, le 12 octobre 1996. Trente-quatre personnes y ont participé, dont M. Jean-Marie Klinkenberg, président du Conseil supérieur de la langue française, et Mme Martine Garsou, responsable du Service de la langue française (pour la Communauté française de Belgique); Mme Anne Magnant, délégué général à la langue française, et M. Bernard Quemada, vice-président du Conseil supérieur de la langue française (pour la France); Mme Nadia Assimopoulos, présidente du Conseil de la langue française, et M. Pierre Georgeault, directeur des études et recherches audit Conseil (pour le Québec); Mme Marie-José Reichler-Béguelin, présidente de la Délégation à la langue française, et M. Jean-François de Pietro, membre de cette Délégation (pour la Suisse romande).

D'entrée de jeu, Mme Reichler-Béguelin a fait un exposé sur les activités de la Délégation qu'elle préside. Pour sa part, Mme Assimopoulos a montré l'évolution de la situation linguistique au Québec, où le nombre des francophones a légèrement augmenté depuis quarante ans (60-70 % de la population). Quant à Mme Magnant, elle a parlé de la loi du 4 août 1994, qui constitue l'un des éléments de la politique linguistique de la France, dont les objectifs sont : 1^o d'assurer la présence et le rayonnement du français ; 2^o de conserver au français son statut de langue de communication internationale ; 3^o de promouvoir le plurilinguisme.

M. Klinkenberg, enfin, a traité des législations linguistiques en Communauté française de Belgique et a insisté sur la sensibilisation du public.

Au cours d'une table ronde sur le thème « Agir pour la langue. Le rôle des différents organismes de défense de la langue et des législations linguistiques », qui a suivi ces exposés, j'ai eu la possibilité de faire une communication sur l'origine, la structure et les objectifs de notre association.

Il est fort heureux que la Suisse romande ait enfin un organisme qui lui permette de jouer son rôle au sein des institutions de la francophonie.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

DE L'ALLIANCE FRANÇAISE EN BELGIQUE

Nous remercions le président de l'Alliance française à Bruxelles de nous avoir confié le texte de l'allocution qu'il a prononcée le 25 juin 1996, à l'occasion de l'ouverture du Centre européen de langue française.

Madame le Ministre chargé de la Francophonie,
Monsieur le Président de la Commission des Communautés européennes,
Monsieur le Ministre chargé de l'Aménagement du Territoire, des Communications, des Travaux publics et de la Santé,
Monsieur l'Ambassadeur de France auprès du Royaume de Belgique,

Par la force d'une de ces facilités de langage qui, mieux que toute analyse, dévoile des vérités à travers des habitudes, qui dit aujourd'hui « Bruxelles » parle tout autant de l'Europe que de la Belgique.

Cette référence commune au monde européen n'a pas été sans poser quelques difficultés à la Région ainsi élue. L'enthousiasme naturel des Bruxellois s'est tempéré parfois d'inquiétude ou de regret, devant l'invasion pacifique des Institutions de l'Union.

Un monde nouveau de fonctionnaires, d'experts, de représentants d'institutions publiques et privées a rejoint, sans toujours la bien connaître ou la bien comprendre, une Région riche d'histoire et de tradition. Mais le dialogue est désormais entamé, et chaque partie cherche à l'approfondir et à l'enrichir.

Les autorités régionales ont à cœur tout à la fois de répondre aux aspirations légitimes des Bruxellois à voir conduire un développement harmonieux, respectueux du passé glorieux de leur ville, de sa tradition d'équilibre et d'autonomie, et de nouer avec les institutions européennes des rapports de confiance et de compréhension, permettant à la Région de jouer en toute conscience son rôle de symbole de l'Europe.

À sa place, modeste, l'Alliance française de Belgique à Bruxelles jouait, depuis bien des années déjà, son rôle, en offrant aux Européens de Bruxelles un apprentissage du français langue étrangère qui pouvait faciliter leur intégration dans la vie locale.

L'Alliance se trouvait donc bien placée pour participer à l'initiative du ministère français des Affaires étrangères, désireux de conduire une action de valorisation du français dans les Institutions européennes.

Dirigée d'abord vers les pays qui ont adhéré à l'Union en 1995, cette action ne pouvait manquer de se développer à Bruxelles, et l'Alliance s'est donc vu confier la mise en place d'un Centre qui donne une forme pratique à cette ambition de valorisation du français dans un cadre européen.

Il nous est apparu que cela exigeait d'œuvrer simultanément dans deux directions complémentaires : mettre un peu de français dans l'Europe et mettre un peu d'Europe dans le français.

Mettre un peu de français dans l'Europe, c'est d'abord s'adapter au public européen de Bruxelles, à ses centres d'intérêt, à ses modes de travail : l'espace que nous ouvrons est en même temps un centre de ressources documentaires et un centre de ressources en langue, offrant des postes de travail autonome et privilégiant l'apprentissage individualisé ; les informations qu'il propose concernent la France et la francophonie et font une large place à la Région de Bruxelles-Capitale, qui offre un support culturel valorisant naturellement l'apprentissage de la langue.

Mettre un peu d'Europe dans le français est une ambition a priori plus surprenante, mais elle peut s'appuyer sur l'intérêt affirmé de la France pour le plurilinguisme et sur l'intérêt de la Commission européenne pour l'intercompréhension dans le domaine linguistique. Les études menées avec l'aide du programme Lingua sur l'apprentissage croisé des langues latines et sur les possibilités de valoriser l'intercompréhension dans l'étude du français, de l'espagnol, du portugais, de l'italien ont ouvert des pistes pédagogiques que le Centre européen de langue française se propose d'exploiter en partenariat avec l'institut Cervantes et l'institut Camoens.

Par ailleurs, travaillant dans la Région bilingue de Bruxelles-Capitale, le Centre sera naturellement amené à exploiter, en faveur du flamand, les possibilités offertes par l'informatisation et l'individualisation des supports d'apprentissage.

Enfin, le ministère français des Affaires étrangères a chargé le Centre européen de langue française d'organiser et de suivre la mise en place, dans le réseau des établissements culturels français de l'Union et des pays d'Europe centrale et orientale, de cours de français langue étrangère à contenu « européen », s'appuyant sur des documents concernant l'Europe et ses institutions.

Comme vous le voyez, le Centre européen de langue française de Bruxelles entend bien assumer pleinement sa double obligation de mettre du français dans l'Europe et de l'Europe dans le français.

Ce Centre a été créé à l'initiative du gouvernement français, qui a consenti

un exceptionnel effort financier ; il va bénéficier d'un important soutien du commissariat général aux relations internationales de la Communauté française de Belgique. L'Alliance française de Belgique est pleinement consciente de l'importance des enjeux et des difficultés de la tâche qui lui a été confiée, mais elle les assumera avec d'autant plus de détermination qu'elle retrouve au cœur du projet ce qui a toujours été le fondement de son action : la défense d'une identité par la reconnaissance de l'identité de l'autre.

Jean-Pierre de LAUNOIT

LE FRANÇAIS AUX JEUX OLYMPIQUES*

Vous avez bien voulu me confier la tâche, dont je vous remercie, « d'apprécier la place réservée à la langue française pendant les Jeux du Centenaire et d'évaluer l'efficacité du dispositif de coopération ». Je vous prie de trouver, ci-après, un exposé portant sur le travail que j'ai effectué à Atlanta, dans le cadre de ma mission, et sur les enseignements que j'en ai tirés.

J'avais choisi d'assister au plus grand nombre possible d'épreuves, quitte à consacrer à certaines d'entre elles peu de temps — juste le temps de me rendre compte de la place que le français occupait, et de sa qualité. C'est ainsi que j'ai pu gagner tous les sites sans exception situés dans Atlanta ou aux environs de la ville, en usant à chaque fois du métro. Une voiture louée par le ministère des Sports m'a conduit, quand j'en ai exprimé le désir, sur les pistes cyclables de Stone Mountain, à 60 kilomètres d'Atlanta. Il me semblait important d'observer au moins deux fois chaque site (tel sport succédant à tel autre en modifiait-il le dispositif technique d'annonces écrites et parlées — et donc le dosage des langues ?), ce que j'ai pu faire. Je n'ai renoncé qu'aux seules épreuves de football, qui se déroulaient dans des États autres que la Georgie, et à celles de yachting, dont les sites s'étendaient dans la partie septentrionale de la Georgie.

J'ai assisté aux épreuves suivantes, à différentes phases de leur déroulement (éliminations, demi-finales, finales, etc.) : la perche, le 100 mètres, le poids, le relais, le saut en longueur, le 3 000 steeple, le 10 000 mètres, le saut en hauteur — toutes disciplines où s'accomplit l'athlétisme ; en outre, j'ai suivi l'escrime, l'épée, l'haltérophilie, le judo, la lutte gréco-romaine, la natation, le tennis de table, le tir, le cyclisme sur piste, le handball, la boxe, le basket-ball, le pentathlon moderne (avec équitation et cross individuel), enfin le décathlon.

L'idée m'étant venue qu'il serait bon que je demande leur sentiment à toutes sortes de

gens : spectateurs (américains, français...), professionnels du sport (athlètes, journalistes et cadres), usagers du métro, j'ai procédé à quarante-deux entrevues.

Le sentiment est unanime : la langue française a été l'objet, à Atlanta, du traitement auquel la charte oblige et certains comparatistes vont jusqu'à penser qu'elle a été honorée comme jamais dans l'histoire des Jeux olympiques depuis le désastre linguistique de Sarajevo.

Tout commence avec le métro, dont on sait qu'il va de l'aéroport jusqu'au centre d'Atlanta même : le voyageur tout juste débarqué de l'avion entend, dans la voiture où il a pénétré, se succéder des annonces qui lui souhaitent, en anglais et en français tour à tour, la bienvenue, cependant que la signalétique, systématiquement bilingue, le dirige vers « Downtown and other venues », savoir, comme il le lit, « le Centre ville et autres sites »... De bon augure.

L'agréable impression se confirme dès lors qu'il entreprend d'accomplir ce pour quoi il est venu : prendre le chemin des stades. Des affiches, dans le métro toujours, le renseignent, en trois langues (l'espagnol s'ajoutant au français et à l'anglais) sur les lignes. Partout il lit, sur d'autres affiches et en dessous la phrase en anglais : « Bienvenue aux

* Avec l'autorisation de Mme Anne Magnant, délégué général à la langue française, et de M. Yves Berger, président de l'observatoire de la Langue française, nous reproduisons le rapport que celui-ci a adressé à la DGLF et qui a été publié dans le numéro 6 des *Brèves* (3^e trimestre 1996).

Jeux olympiques du Centenaire. » À l'entrée du site, où le voyageur est parvenu, un disque, à intervalles réguliers, en anglais et en français (dans le seul anglais et le seul français) le remercie, l'invite à patienter, lui donne toutes sortes de conseils touchant à la sécurité, lui indique que le sac qu'il porte doit être

déposé sur une table au moment où il franchit, lui, le portique... **Le français est d'une qualité irréprochable.**

On ne dira que quelques mots, ici, des épreuves d'escrime : on sait qu'il est de tradition que l'arbitrage s'exprime dans notre seule langue. Ainsi, les foules ont-elles pu entendre à Atlanta un monologue de plusieurs minutes en français sur la nature de l'escrime... C'est en français, encore et toujours, que l'arbitre présente les duellistes et qu'il leur dit, que les spectateurs entendent : « Allez... Rompez... Engagez... »

À quelque compétition que j'aie assisté — toutes celles qui touchent à l'athlétisme, aux épreuves cyclistes sur piste, masculin et féminin —, j'ai découvert, dans un légitime bonheur, que la charte était le plus souvent respectée et, avec elle, les promesses faites aux officiels français, du président de la République au ministre des Sports et aux collaborateurs actifs de ce dernier. À Stone Mountain, le spectateur qui vient de s'asseoir sur les gradins en bordure de la piste mobile écoute un long discours en anglais puis en français (on peut dire aussi : en français puis en anglais) sur la compétition, les chances des concurrents qui tourment sur la piste, leurs performances à ce jour. Aucun des écriteaux, affichés partout dans le stade, qui ne traduise en français ce qu'il énonce en anglais. À l'exception pourtant du grand panneau lumineux, qui n'inscrit qu'en anglais des informations portant sur l'histoire du cyclisme. Une seconde visite à Stone Mountain me le confirmera : le français est à égalité avec l'anglais pour toutes les informations orales, il ne l'est pas à 100 % quant à l'écrit.

S'agit-il du match de basket-ball Argentine-Chine ? Deux voix alternées présentent, l'une en anglais, l'autre en français, les équipes, avec nom et numéro du maillot des joueurs, un par un. Les phases de jeu sont commentées dans ces deux langues — pas un mot de chinois, ni d'espagnol ! Que dire du fabuleux stade (site) où se déroulaient les épreuves d'athlétisme ?

Toutes les annonces étaient prononcées en français et, sur d'immenses panneaux noirs, on lisait, en lettres d'or, « Men's triple Jump », puis « Mes-sieurs triple saut » (où l'on aurait attendu peut-être : « Triple saut messieurs »...). Bagatelle.

Un seul grave manquement : il porte sur les épreuves de baseball qui se sont déroulées à l'Atlanta Fulton Country Stadium. Les grands bandeaux qui ceinturaient le stade omettaient de traduire « Centennial Olympic Games », traduction présente partout ailleurs dans les stades et hors des stades. De même, la signalétique électronique, qui faisait se succéder les messages, s'exprimait-elle dans le seul anglais (« Flash Photography is prohibited during game », « No smoking in the stadium », etc.), regrettable lacune sans doute : reste qu'elle ne portait que sur le seul système électronique et sur les inscriptions statiques autour du stade même. Dans les immenses couloirs grouillant de marchands et de la foule, le français retentissait à l'égal de l'anglais...

Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire, **la langue française a mérité, à Atlanta, une médaille inédite : l'or, nuancé de quelques filets d'argent...**

Les interviewes auxquelles je me suis livré tant auprès d'anonymes spectateurs français qu'auprès de professionnels des rencontres sportives

ou de journalistes m'ont révélé que tous avaient remarqué à l'évidence que le français abondait et qu'il était de qualité. S'agissant de spectateurs américains, ils avaient de même conscience de l'existence d'une autre langue en parallèle à la leur, qu'ils reconnaissaient s'ils en avaient les rudiments. Quant aux francophones (les Québécois, en particulier, venus en nombre), ils m'ont tous dit leur satisfaction. À qui le mérite de cette réussite ? À tous ceux qui ont œuvré pour la cause. J'ai pu, sur place, me rendre compte de la qualité du travail entrepris par le consulat général (il a, en la personne de M. Michel Pinard, consul adjoint, un diplomate animé par une foi et une ardeur exceptionnelles, mises ici au service de la langue française), par l'Alliance française (remarquable de même son président, M. Claude Weigscheider, qui connaît tout le monde), par Mme Degnan, directrice du service d'interprétation et de traduction du Comité d'organisation des Jeux olympiques (ses services linguistiques sont à l'origine d'une production éditoriale — manuels et revues bilingues français-anglais — qui aura compté dans le triomphe de la langue), par le groupe de travail créé à Paris le 10 juin 1994 et auteur d'un « Plan d'action » dont j'ai découvert l'ampleur, la qualité, la pertinence... C'est ce groupe parisien qui a donné en partage aux trois personnes citées dans ce paragraphe la belle ambition au service de la langue, qui était la sienne.

Je ne vois pas ce qui, dans ce Plan, devrait être bouleversé. À quelques retouches près, il doit être transmis tel quel. Le lexique français-anglais des sports olympiques d'été est, au sens fort du mot, une œuvre destinée à durer ; la formation au français, par l'Alliance française, de 700 bénévoles, s'est révélée d'une utilité essentielle et la mise à disposition du Comité d'organisation des Jeux olympiques de deux traducteurs de français (pendant quatorze mois), de vingt

et un traducteurs interprètes (pendant toute la durée des Jeux), compte pour beaucoup dans le succès de la langue française à Atlanta. Le seul problème qui devrait préoccuper les responsables français à Paris, au plus haut niveau, en fonction de l'échéance de Nagano et surtout de celle de Sydney, porte sur l'héritage. Comment, justement, le transmettre ? Il faudra se référer au dossier « Jeux olympiques », qui, clair et net, sera transmis aux Affaires étrangères (les responsables à Atlanta n'ont jamais eu accès, eux, à celui de Barcelone !). L'Alliance française d'Atlanta a réussi une expérience dont elle peut transmettre l'esprit et la pratique à celle de Sydney.

J'ajoute que j'ai tenu à donner à la mission que vous m'avez confiée la plus grande publicité. Outre une émission de télévision, sur la 2, enregistrée à Atlanta et retransmise à Paris, je me suis manifesté dans des entrevues au *Point*, à *L'Express*, au *Nouvel Observateur*, au *Journal du Dimanche*, au *Parisien*, à *Midi libre*, au *Méridional*, au *Républicain lorrain*, à *La Vie*, à *24 Heures* (Lausanne), à *Sud-Ouest* — d'autres encore... en mettant, à chaque fois, l'accent sur le triomphe de la langue française à Atlanta. Enfin, j'ai donné au *Figaro*, le 1^{er} août, une longue chronique sur ce même sujet.

Je fais très fort le vœu d'avoir répondu à votre attente.

Yves BERGER

DU PAIN SUR LA PLANCHE

C'était en juillet 1996, ma dernière étape d'un voyage laborieux de plusieurs mois autour du monde. Je me retrouvai, las et fourbu, dans la chambre confortable d'un hôtel de bon standing à Manhattan. Assis devant l'écritoire, j'attendais, l'écouteur du combiné à l'oreille, que la réception me donnât la liste des messages en souffrance.

Feuilletant distraitement les dépliants contenus dans le sous-main, je tombai sur celui, luxueux, de « Quiet Touch » : une proposition de massage corporel pour le voyageur courbattu et horairement décalé, par l'une des cent employées expertes de la plus importante société new-yorkaise de massage thérapeutique : shiatsu, réflexothérapie, digipuncture pour voyageur fatigué, enfants, femmes enceintes, etc.

Banal dans un hôtel de classe internationale, le Marriott East Side, tenant à offrir au client de passage le *nec plus ultra* de la relaxation. Moins banale la traduction en trois langues (espagnol, japonais et français) des mérites de « Quiet Touch ».

Fervent défenseur de notre langue, je ne puis résister à l'envie de vous adresser cette publicité (cf. ci-dessous) pour la rubrique « Rions un peu ».

Bernie de TOURS

FRANCAIS* :

Le Quiet Touch c est une des meilleurs company licencie en massage therapy dans l industry. Massage c est relaxe, retire tension et descend mauvais stress; retire le moment arriere et faire votre plus beau experience a NY.

HOTEL - Massage Chambre Service

MAISON - Manhattan Residence Service

OFFICE - Toute votre corps en table, or partialment chaise massage, or visite n'importe convenient Manhattan locations.

MASSAGE 24 HR. -7 JOURS

1 (800) 94 MASSAGE

«Toute qualite de massage»

Service seulement une heure de temps or c est gratuits!

* Voici la traduction en vrai français, que j'ai, incontinent, envoyée à l'entreprise de service dont l'objectif dépasse, sans nul doute, la « relaxation » par le rire :

« Quiet Touch est l'une des meilleures sociétés déclarées en matière de massage thérapeutique. Nos massages assurent la relaxation, dissipent la tension, libèrent du stress, assouplissent la colonne vertébrale et vous laissent le meilleur souvenir de votre visite à New York.

À l'hôtel : service assuré en chambre.

Chez vous : notre service spécial à domicile.

Au bureau : massage sur table professionnelle ou en position assise.

Nous nous déplaçons partout dans Manhattan,

24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone vert : 1 800 94 MASSAGE.

Toutes spécialités de massage.

Si nous ne sommes pas près de vous dans l'heure, le massage est gratuit. »

CARNET DE VOYAGE EN ROUMANIE

Lundi 1^{er} juillet : aéroport Charles-de-Gaulle, vol TAROM. Sur le sol de France, alors que l'avion roule sur la piste, message de bienvenue en roumain et en anglais. Rien en français. Il en sera de même durant tout le voyage : consignes de sécurité, commentaires, interrogations et messages des hôtesses. Remarque à une hôtesse, qui n'a pas l'air de comprendre le français et qui de toute façon n'en peut mais. Voilà qui illustre mal l'adhésion de la Roumanie au mouvement francophone.

Bucarest. La route qui mène au centre-ville est jalonnée de panneaux publicitaires rédigés uniquement en anglais. La Société générale y va d'un « 1st Private French Bank, Your International Banking Partner In Bucharest », sans traduction en roumain ni en français. Je prends une photo pour protester en France. Présence de Coca-Cola à tous les coins de rue, sur de nombreuses vitrines, même sur certaines qui, à l'évidence, ne vendent pas de limonades.

Bucarest, Craiova, Tirgu-Jiu. Dans le train, qui date certainement d'avant-guerre, affichettes d'origine en roumain, italien, allemand, russe et français. À cette époque, il n'était sans doute pas obligatoire de parler anglais pour voyager et commercer.

Discussion avec Delia à Craiova. Elle est professeur d'anglais tout en maîtrisant parfaitement le français. Demande très forte pour l'apprentissage de l'anglais. Si le français reste encore enseigné en majorité, c'est par manque de professeurs d'anglais.

À Tirgu-Jiu, rencontre de Marcel, président roumain de l'association « Gorj-Vendée ». Nombreux échanges culturels dont un concours binational de mathématiques. Il semble que les jeunes Roumains soient plus brillants que nos jeunes Français dans ce domaine. Bravo à l'enseignement roumain.

Omniprésence de Coca-Cola. Grand panneau à la sortie de chaque village avec un « Have a nice trip » traduit quand même, en bas, en roumain (*Drum bun*). Faut-il être d'abord un pays de Coca pour devenir un pays de coca...gne ?

Plaisir de découvrir quelques heureuses roumanisations de termes anglais : *lider* pour *leader*, *interviu* pour *interview*, *volei* pour *volley-ball*. Un *T-shirt* s'appelle ici un *tricot*, tout simplement. Voilà qui devrait nous inspirer.

Brasov. Rencontre de l'admirable Elena, qui assure seule, sans aucun moyen informatique, la gestion d'une bibliothèque de français forte de quatre mille livres, fréquentée par plus de mille lecteurs, pour un très faible salaire, même pour la Roumanie. Index alphabétique et thématique créés et gérés manuellement. Nos revues *Défense de la langue française* sont en bonne

place et sont utilisées par des étudiants.

Longue écoute de Rodica, professeur de français. Elle nous parle de son travail d'enseignante avec enthousiasme, et nous sommes émus de son attachement à la France, qu'elle n'a jamais visitée. Le français est menacé. Lors d'un sondage local de l'opinion de parents d'élèves, 80 % souhaitent que l'on enseignât d'abord l'anglais plutôt que le français.

Constantza, Neptun, la Côte d'Azur de la Roumanie. Coca-Cola au mieux de sa forme en compagnie de Marlboro, qui complète la symphonie en rouge et blanc : parasols, stores, affiches, autocollants, ticheurtes... Américanisation des boutiques et de l'animation musicale. Pourquoi les produits français sont-ils si peu présents ? Sur le bord de la route nationale, publicité uniquement en anglais pour des sociétés roumaines. J'interroge quelques Roumains, qui ne s'en offusquent pas. Il est vrai que les difficultés de la vie courante doivent mettre la préoccupation linguistique au second plan.

À la réception de l'hôtel, deux Français s'escriment à baragouiner en anglais alors que la réceptionniste comprend un peu le français. Je leur en fais la remarque. Sourires gênés.

Découverte d'un « CAFÉ-BAR » avec l'accent sur le *E* en capitale. Un café baptisé « Ambiance française ». Et l'on n'y vend pas de Coca-Cola !

Jeudi 18 juillet : aéroport Otopeni de Bucarest, vol TAROM. Cette fois, message d'accueil en roumain, anglais et... français. Il sera suivi de plusieurs autres dans les mêmes conditions lors du vol. Malheureusement, les consignes de sécurité, diffusées sur écran, sont uniquement en roumain et en anglais. Les Français, nombreux sur ce vol, n'ont donc pas droit à cette information.

Charles-de-Gaulle. Dans l'enceinte de l'aéroport, une publicité uniquement en anglais pour une eau minérale française bien connue (« the water of the French mountains ») nous rappelle que nous sommes revenus en... France !

Marceau DÉCHAMPS

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Informations et bonnes nouvelles extraites de *Liaisons** :

- Agréée par l'Unesco en juin 1991, l'**AFAL** (Association francophone d'amitié et de liaison) vient d'être dotée du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

- « La langue française a, enfin, tenu sa place de langue officielle aux Jeux olympiques d'Atlanta, grâce spécialement aux efforts des autorités françaises, en particulier des ministres de la Culture et des Sports et du secrétaire d'État à la Francophonie. **C'est justice que de rappeler, à cette occasion, le combat opiniâtre mené depuis des années par M. Pierre-Louis Mallen.** » (Xavier Deniau)

- **La francophonie** peut servir de rempart contre la disparition des langues minoritaires. Pour défendre le français, **M. Michel Malherbe**, président de France-Ukraine et de l'Union des ingénieurs et techniciens de langue française, a choisi de « défendre les valeurs culturelles de tous les peuples et leur donner la possibilité de s'exprimer dans leur langue, en défendant ainsi leur personnalité. » Donc, après avoir publié *Langues de l'humanité* (Robert Laffont, 1995), « ouvrage de vulgarisation sur la diversité des langues, de leurs grammaires, de leurs systèmes d'écriture et de leur phonétique », il fait paraître, dans la collection « Parlons... » (éditions de L'Harmattan), au rythme d'une douzaine de titres par an, des livres sur chacune des langues du monde, du coréen au hongrois, en passant par le mongol, le maya, le somali, le kikongo, etc.

Nous extrayons de *L'Épaulette*** (3^e trimestre 1996) quelques lignes

d'un article remarquable du commandant V. Fauvell-Champion, « À propos de la défense de la langue française ». ***La France se trouve dans l'obligation d'adopter une stratégie résolument offensive, pour faciliter le développement de la langue française à travers le monde.*** [...]

Pour imposer sa langue et sa culture, dans cette civilisation de l'image et du son, la France est obligée de s'efforcer, sans délai, d'inonder la planète de chaînes de radio et de télévision par satellite pouvant être facilement captées par tout le monde. Ainsi, en défendant son identité par une politique résolue, la France défend également son économie.

La Lettre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (numéro 85, octobre 1996) présente la synthèse du bilan 1995 de **RFI (Radio France internationale)**. Il ressort de ce bilan, outre les actions menées pour mettre en valeur la langue française, « une **action continue en faveur de la chanson française** » : 70 % de la diffusion au sein de la programmation musicale.

* Revue des associations ayant le français en partage, 5, rue de la Boule-Rouge, 75009 Paris, tél. 01 47 70 10 83, télécopie : 01 47 70 07 69.

** Siège social : 8, rue Roquépine, 75008 Paris, tél. 01 42 65 39 57, télécopie : 01 42 65 26 06.

Nouvelles recueillies dans *La Gazette des médias et de la presse francophone** :

- **Stève Gentili** a été élu président du bureau international du Forum francophone des affaires, seule organisation internationale économique visant à développer les échanges commerciaux, industriels, technologiques ainsi que le partenariat entre entreprises dans l'ensemble des pays francophones.

- La plupart des 932 **Vietnamiens** (élèves, étudiants, cadres, scientifiques, enseignants) qui ont répondu au **Concours de français** organisé, avec l'aide de l'ambassade de France, par la radio La Voix du Viêt Nam ont moins de quarante ans !

Le numéro 57 (septembre 1996) de la très belle revue *W+B Wallonie/Bruxelles*** est entièrement consacré à **Bruxelles, capitale francophone** : « C'est à Bruxelles que se jouera le futur de la langue française en Belgique (face au néerlandais), en Europe et dans le monde (face à l'anglais). Bruxelles est, en effet, à l'instar de Montréal (face à l'Amérique), de Dakar (dans le monde en développement), ou de Phnom Penh (en Asie), une place forte avancée de la francophonie dans le monde. »

*Défense nationale**** (octobre 1996) publie un article très documenté du général de Bressy de Guast, sur **le Québec, son histoire, son avenir**.

- Sous le pseudonyme **Tertius**, l'un de nos adhérents donne souvent des « **coups de règle** », dans le *Journal des tribunaux*, publié à Bruxelles.

Relevons, dans l'un de ses excellents petits articles, cette conclusion : « Rien n'est, en outre, plus vulgaire ni plus laid que le méli-mélo des langues en un même texte. Il n'est digne que des bâtisseurs impuissants de la tour de Babel. »

Le Centre national (français) d'enseignement à distance (CNED), « avec 350 000 usagers, est le **premier opérateur européen de formation à distance**. » De la scolarité obligatoire à l'enseignement supérieur et à la formation continue, le CNED fait appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

CNED, Futuroscope BP 200,
86980 Chasseneuil du Poitou,
tél. 05 49 49 94 94,

courriel : <http://www.cned.fr>

* Journal bimestriel (3, cité Bergère, 75009 Paris, tél. 01 47 70 02 80, télécopie : 01 48 24 26 32).

** Revue bimestrielle internationale, éditée par la Communauté française de Belgique et la Région wallonne, avenue Louise 65, Bte 9, B-1050 Bruxelles, tél. 00 32 2 535 67 11.

*** Revue mensuelle éditée par l'association Comité d'études de défense nationale, 1, place Joffre, 75007 Paris, télécopie : 01 44 42 31 89.

NOUVELLES PUBLICATIONS

LE RÉVEILLE-MOTS, d'Alain REY

(230 p., éditions du Seuil-Point virgule, 1996, 33 F)

Alain Rey nous présente quelques-unes de ses chroniques sur France Inter : « Une saison d'élections, septembre 1993 - juin 1995 ». Avec lui, l'étymologie, science austère, devient une belle histoire. Les mots naissent, vivent, évoluent devant nos yeux émerveillés. Il ne les explique pas, il les raconte. Sans causticité, il pointe le doigt sur ces termes que les médias ont mis en vedette en leur donnant un sens inattendu.

Et quel régal pour les amoureux du français : sa langue, belle et pure, se déguste comme un grand vin !

Jacques PÉPIN

LES EFFICACES — FRANÇAIS CM, de Maurice OBADIA et Alain RAUSCH

(223 p., éditions Nathan, 1996, 67 F)

Je suis professeur d'anglais, ou plutôt je l'étais jusqu'à ces deux dernières années. À mes débuts, en 1964, j'accueillais en 6^e des élèves qui avaient de solides bases de grammaire. Je pouvais leur parler de pronoms personnels, de pronoms relatifs, de pronoms possessifs, sans susciter leur perplexité.

Cependant, au début des années soixante-dix, je remarquai que les élèves me suivaient moins bien. Était-ce parce que les classes étaient devenues plus hétérogènes ? Ils ne semblaient plus familiarisés avec le vocabulaire que j'employais.

En 1972, j'assistai à une réunion organisée par la documentaliste du collège, où elle exposa les objectifs de la « réforme » (mise en place après 1968). À l'école élémentaire, on appliquait les principes de la « nouvelle pédagogie », qui accordait une grande importance à la spontanéité de l'élève. Il ne s'agissait plus de « l'obliger à apprendre », mais de « l'encourager à penser ». On ne lui parlait plus de la fonction des mots, mais du sens de la proposition. On abandonnait l'analyse logique pour l'analyse dite structurale.

Je commençai à comprendre pourquoi, lorsque j'avais voulu étudier le pronom relatif, les élèves avaient murmuré « subordonnée relative ». Pour les voir suivre mes explications concernant la grammaire anglaise, il me fallait, d'abord, leur expliquer la grammaire française. Ce que je fis.

Je dus me mettre au courant du vocabulaire qu'ils avaient l'habitude d'employer : aux oubliettes le complément d'objet indirect et le complément d'attribution ! On parlait désormais de complément second. Je trouvai ce terme complètement illogique, car si le COD précède souvent le COI dans le **temps**, dans la **phrase** le complément second précède, parfois, le complément d'objet direct (Il me le donne). En anglais, le complément second précède le COD s'il est plus court que celui-ci, et,

en allemand, il le précède dans tous les cas. Décidément, les réformateurs nous avaient singulièrement compliqué la tâche !

* *
*

Il fallut attendre vingt-quatre ans pour que l'on revînt à la bonne vieille grammaire. Grâce à M. Maurice Obadia et à M. Alain Rausch, nos enfants vont apprendre... le français*, bien que ce livre ait été écrit à l'intention de parents désireux de « consolider un parcours d'apprentissage entrepris lors des leçons de français ».

Le livre se divise en plusieurs sections (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire et lecture/écriture), suivies d'une série de « bilans », et des corrigés des exercices. Examinons chaque section :

1. Orthographe.

Cette section me rappelle le Bled. On y étudie *et/est, son/sont, ce/se, tion/ssion...*, les différentes façons d'écrire le son *o*, le son *in...*, les accents, les consonnes doubles, les lettres muettes, etc. La mise en page est très claire, les exercices ne sont pas rébarbatifs.

2. Grammaire.

Cette section étudie « les situations de communication », notion très à la mode, mais traitée ici de façon pratique et amusante. Les auteurs précisent :

*Le système de la langue obéit à des règles. On parle et on écrit surtout pour communiquer. La communication est un domaine que l'on pratique ou subit très tôt. Il est primordial que l'enfant sache et comprenne ce qu'est un message. Il doit apprendre que **tout message doit être émis dans le même code que celui pratiqué par le récepteur pour être compris**. Il faut aussi s'habituer à adapter le message à la **situation de communication**, car, selon les circonstances, les interlocuteurs, les formes et le vocabulaire sont différents.*

Comprendre

« *Votre demeure est somptueuse !* »

*(Ces messieurs ne se connaissent pas très bien. Leurs mots sont choisis. Ils se vouvoient. L'émetteur énonce un message dans un **registre soutenu**.)*

« *Votre maison est très belle.* »

*(Ils se connaissent mais se vouvoient. Les mots sont simples. L'émetteur énonce son message dans un **registre courant**.)*

« *Ta baraque, elle est super chouette, mec !* »

*(Ils se connaissent très bien. Le vocabulaire et la structure de phrase sont les marques d'un **registre familier**.)*

L'élève doit ensuite traduire en bon français des phrases qu'il est susceptible d'entendre dans la cour de récréation. Exemple :

Ce type est sympa. = Ce garçon est sympathique.

- | | |
|--|------------------------------------|
| a) <i>Ce mec est dingue !</i> | b) <i>J'en ai rien à fiche !</i> |
| c) <i>J'vais te mettre une tarte !</i> | d) <i>Il m'a filé cent balles.</i> |
| e) <i>Tu vas finir par te gourer !</i> | f) <i>Elle me casse les pieds.</i> |

Viennent ensuite les types de phrase et la fonction des mots. Si, pendant vingt-quatre ans, on a parlé surtout de « déterminants », dans ce livre on spécifie : article défini, article indéfini, adjectif possessif, adjectif démonstratif, etc.

On passe au rôle que joue le nom dans la phrase : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément d'attribution. Au cas où certains élèves auraient assimilé les termes imaginés par les « réformateurs », il est précisé que le COI peut aussi s'appeler « complément d'objet second » (COS). Encore est-il dommage que certains « linguistes » aient trouvé nécessaire d'encombrer la grammaire de ce terme superflu.

Enfin, et seulement maintenant, on aborde la question de la phrase simple et de la phrase complexe, le discours direct et le discours indirect.

Un résumé clôt cette section.

3. Conjugaison.

Sont étudiés les verbes des deux premiers groupes au présent, à l'imparfait et au futur, ensuite aux temps composés (passé composé, plus-que-parfait), puis au conditionnel présent, au passé simple et au subjonctif présent.

Dans le tableau qui suit, on trouve également « tenir, faire, pouvoir, savoir, vouloir, aller, venir, partir, voir, prendre, recevoir et rendre ».

4. Vocabulaire.

Cette section est d'un grand intérêt. On y traite : le sens propre et le sens figuré, les mots simples et les dérivés (préfixes et suffixes), les familles de mots, la polysémie, les synonymes, les homonymes, les antonymes, et les champs lexicaux.

5. Finalement, dans la section consacrée à l'**Écriture**, on apprend à se servir d'un dictionnaire, à lire des consignes, à utiliser un catalogue, à choisir un livre, à lire un journal, à rédiger une lettre et à écrire un récit, un dialogue, une description, un compte rendu et un résumé.

Je pense que c'est la première fois que, de toute ma carrière, je trouve un livre aussi complet, clair, et attrayant ; et, pour 67 F seulement, c'est une très bonne acquisition.

Janet RAFFAILLAC